



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

**DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES
RESSOURCES NATURELLES**

**TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP. 393 COTONOU
(R. BENIN)**

E-mail : «forêt@bow.intnet.bj»

DIRECTION DES POLITIQUES, DU SUIVI ET DU CONTROLE
DE L'EXPLOITATION FORESTIERE

SERVICE DE LA PLANIFICATION, DU SUIVI-EVALUATION,
DE LA STATISTIQUE, DE LA SYNTHESE ET DE LA
DOCUMENTATION

DIVISION DES POLITIQUES, DES STATISTIQUES ET DE LA
SYNTHESE

RAPPORT ANNUEL 2007

DGFRN

Liste des acronymes (sigles et abréviations)

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
ADL	: Agent de Développement Local
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
ASF	: Association des Services Financiers
AViGREF	: Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune
BAD	: Banque Africaine de Développement
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CAGRGT	: Coordonnateur Activités Génératrices de Revenus et Gestion des Terroirs
CECA	: Caisse d'Epargne et de Crédit Autogéré
CEGRN	: Comité Communal de l'Environnement et de Gestion Durable des Ressources Naturelles
CeRPA	: Centre Régional de la Promotion Agricole
CFE	: Coordonnateur Forêt-Faune
CGP	: Cellule de Gestion du Projet
CIC	: Cellule Informatique et Cartographie
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSP	: Comité National de Suivi du Projet
CRDRN	: Coordination Régionale pour le Développement des Ressources Naturelles partagées
CRSP	: Comité Régional de Suivi du Projet
CSE	: Cellule Suivi-Evaluation
CSEP	: Commission de Suivi Externe du Projet
CTP	: Conseiller Technique Principal
CVC	: Confrérie Villageoise de Chasseurs
CVDD	: Conseil Villageois de Développement Durable
CVEC	: Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DGFRN	: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
DNMP	: Directeur National des Marchés Publics
FAD	: Fonds Africain pour le Développement
FC	: Forêt Classée
GDRN	: Gestion Durable des Ressources Naturelles
GF	: Groupement Féminin
GRN	: Gestion des Ressources Naturelles
IF	: Inspection Forestière
IOV	: Indicateur Objectivement Vérifiable
LEA	: Laboratoire d'Ecologie Appliquée
MEPN	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MDEF	: Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAMF	: Projet d'Aménagement des Massifs Forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou.
PBFII	: Projet Plantations de Bois de Feu 2 ^{ème} phase
PDC	: Plan de Développement Communal

PRC	: Plan de Renforcement des Capacités
PSG	: Plan Simple de Gestion
PSRRT	: Projet Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres
RDR	: Responsable du Développement Rural
SAF	: Service Administration et Formations
SFC	: Service Finances et Comptabilité
SIG	: Système d'Information Géographique
SMMC	: Système de Mise en Marché Collectif
TDR	: Termes de Référence
UT	: Unité Technique
ZIC	: Zone d'Intérêt Cynégétique

Liste des tableaux

Tableau 1 : Effectif du personnel par catégorie professionnelle à la DGFRN	10
Tableau 2 : Point du personnel forestier par catégorie au niveau les Départements.....	11
Tableau 3 : Bilan/synthèse des activités de la DGFRN 2007	12
Tableau 4 : Synthèse du reboisement au cours de 2007	16
Tableau 5 : Synthèse des dégâts des feux de Végétations.....	17
Tableau 6. Récapitulatif des recettes financières par département en Francs CFA	19
Tableau 7 : Principales réalisations du PAGEFCOM au cours de l'année 2007	26
Tableau 8. Points des dossiers en souffrance à la BAD	34
Tableau 9 ; Point des plants mis en terre par département	39
Tableau10 : Point des cages livrées au niveau des départements.....	41
Tableau 11 Le point des dépenses exécutées en procédure ordinaire.....	44

SOMMAIRE

Liste des acronymes (sigles et abréviations)	2
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7
I. BILAN DES ACTIVITES DE LA DGFRN	9
1.1. Situation des ressources humaines	9
1. 2. Bilan d'exécution physique des activités.....	11
1. 3. Bilan du reboisement au cours de l'année 2007	16
1. 4. Feux de Végétations	16
1. 5. Bilan d'exécution financière	18
1. 6. Difficultés rencontrées	20
1. 7. Suggestions et recommandations	20
1. 8. Conclusion	21
II. RAPPORT D'ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUS TUTELLE DE LA DGFRN	21
2. 1. <i>Projet Bois de Feu II</i>	21
<i>Composante A : Développement Durable de la Production</i>	21
<i>Composante B : Promotion des énergies de substitution et économie d'énergie</i>	22
<i>Composante C : Mesures d'accompagnement</i>	22
<i>Composante D : Gestion du projet</i>	23
<i>Difficultés rencontrées :</i>	23
<i>Conclusions et recommandations :</i>	24
2. 2. <i>Projet PAGEFCOM</i>	25
2. 3. <i>Projet PSRRT</i>	37
2.3.1. Description et objectifs	37
3. 3. 2. REALISATIONS PHYSIQUES.....	37
2. 3. 3. EXECUTION FINANCIERE	43
2. 3. 4. POINT DES DEMARCHES POUR LA LIQUIDATION DES DEPENSES.....	44
2. 3. 5. Perspectives pour 2008	45
2. 4 <i>Projet PAMF</i>	46

2. 4 .1. DESCRIPTION DU PROJET.....	46
2. 4. 2. REALISATION DES OBJECTIFS DU PROJET	47
2.4.2.1. COMPOSANTE A : Gestion Durable des Ressources Naturelles	47
2. 4. 2. 2.COMPOSANTE B : Actions d’accompagnement.....	54
2. 4. 2 .3 COMPOSANTE C : Gestion du Projet	63
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	68

INTRODUCTION

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) est la principale structure technique chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière des forêts et des ressources naturelles. Elle a pour mission d'élaborer et de suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de l'Etat ainsi que les programmes et projets en matière de gestion durable des forêts, de la faune et des ressources naturelles. Elle assure particulièrement la conservation des zones sensibles et la restauration des sites dégradés et intègre la gestion de ressources forestières aux autres politiques sectorielles.

L'objectif principal de la DGFRN est la protection, la production et la valorisation pour une gestion durable et rationnelle des ressources forestières (sol, eau, flore, faune) pour faire du secteur forestier une source de plus value sociale et de valeur ajoutée à l'économie nationale.

Première structure responsable de la mise en œuvre de la politique forestière, la DGFRN assure la planification, la programmation, la mise en œuvre, la coordination du contrôle et du respect des objectifs de la politique forestière. A ce titre, elle est chargée de :

- élaborer et de suivre l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de la forêt et de la faune ;
- apporter un appui technique aux structures privées et aux collectivités locales de manière à gérer durablement et rationnellement les ressources forestières et fauniques et à améliorer leurs techniques d'exploitation ;
- définir et mettre en œuvre les conditions d'exploitation et de prélèvement des ressources forestières et fauniques ;
- mettre en œuvre et de suivre les accords et les conventions internationaux ratifiés par le Bénin en matière des forêts et des ressources naturelles ;
- coordonner les activités de toutes autres structures intervenant dans la gestion des forêts et des ressources naturelles ;
- assurer la police des forêts et des ressources naturelles.

Au niveau central, la DGFRN comporte trois directions à savoir :

- la Direction des Politiques, du suivi et du Contrôle de l'Exploitation Forestière (DCPEF) ;
- la Direction de Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles (DCPRN) ;
- la Direction des Services de l'Intendance (DSI) ;

Au niveau départemental, les missions de la DGFRN sont relayées par les Directions Départementales de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DDEPN) à travers les Inspections Forestières.

A ce service départemental s'ajoutent les cantonnements forestiers, les Sections Communales de l'Environnement et de la Protection de la Nature et les Postes forestiers aux niveaux déconcentrés.

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) est aidée dans sa tâche par d'autres centres et offices :

- ✓ l'Office National du Bois (ONAB) ;
- ✓ Le Centre National de Télédétection et de Cartographie Environnementale (CENATEL);

- ✓ Le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF);;
- ✓ Le Centre d'Etude, de Recherche Forestière et de Formation (CERF)

En outre, la DGFRN est appuyée par des projets et programmes sous tutelle : Le PGFTR, PAMF, PAGEFCOM ; PBFII et le PSRRT.

Le présent rapport résume les principales activités et résultats obtenus par la DGFRN et les projets et programmes sous tutelle.

I. BILAN DES ACTIVITES DE LA DGFRN

1.1. Situation des ressources humaines

La Direction des Forêts et des Ressources Naturelles dispose d'un personnel paramilitaire et civil d'appui réparti entre la Direction centrale, les structures décentralisées, les projets sous tutelle, les offices et les centres. Au cours du mois de novembre il y a eu un important mouvement d'affectation. Les ressources humaines de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles utilisées au cours de cette période par catégorie socioprofessionnelle se présentent dans le Tableau1.

Tableau 1 : Effectif du personnel par catégorie professionnelle à la DGFRN

Corps/grade	Effectif
Personnel Paramilitaire	
Administrateur	01
Chercheurs	03
Officiers Ingénieur des Eaux –Forêts et Chasse	23
Officiers Ingénieur des Travaux des Eaux –Forêts et Chasse	09
Attachés des services financiers	01
Contrôleurs des Eaux –Forêts et Chasse	13
Contrôleurs Adjointes des Eaux –Forêts et Chasse	4
Sous-officiers Gardes forestiers	13
Agents de retour de stage et en attente de reclassement dans le corps des Officiers Ingénieurs des Eaux et Forêts	02
Agents en stage	2
Personnel Civil d’appui	
Secrétaires des Services Administratifs	02
Secrétaires Adjointes des Services Administratifs	02
Préposés des Services Administratifs	03
Chauffeurs de Véhicules Administratifs	01
Agents contractuels	00
TOTAL	79

Ce personnel est composé de 27 Officiers Ingénieurs des Eaux et Forêts, 9 Officiers Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts, 67 sous officiers Contrôleurs des Eaux et Forêts et 135 sous officiers Garde et 26 Contrôleurs Adjointes des Eaux et Forêts

Sur le terrain au niveau des départements les cadres et agents de l’administration de Eaux et forêts sont repartis comme l’indique le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : Point du personnel forestier par catégorie au niveau les Départements

CORPS	Atacora/ Donga	Borgou/ Alibori	Ouémé/ Plateau	Zou/ Collines	Atlantique/ littoral	Mono Couffo	Total
<i>Personnel Forestier (para militaire)</i>							
Officiers Ingénieurs des EFC	04	00	03	02	01	03	13
Officiers Ingénieurs des travaux EFC	04	08	04	02	03	01	22
Sous-officiers Contrôleurs des EFC	13	20	15	25	23	11	107
Sous-officiers Contrôleurs Adjoints des EFC	02	05	10	13	04	03	37
Sous-officiers gardes forestiers	39	51	24	31	31	20	196
<i>Personnel Civil</i>							
Secrétaires de services administratifs	02	03	01		1	00	??
Conducteurs de véhicule administratif	03	03	02		1	01	??
Agents d'entretien et de service		04			1	01	??
Autres (à définir)	03		01				??
TOTAL	70	94	60	73	65	40	276

Près de 95% des sous officiers travaillent au niveau des postes forestiers contre 15% dans les services centraux.

Certains cadres et agents forestiers travaillent des les projet, programme sous tutelle de même que dans les Centres et Offices

1. 2. Bilan d'exécution physique des activités

Pour accomplir sa noble mission, la DGFRN se dote chaque année d'un plan de travail annuel (PTA). Le bilan d'exécution des principales activités réalisées selon le PTA 2007 sont consignées de façon synthétique dans le tableau 3.

Tableau 3 : Bilan/synthèse des activités de la DGFRN 2007

N°	Principales activités programmées	Principales réalisations obtenues
COMPOSANTE A: RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL		
1	Résultat attendu n° 1 : Les capacités techniques et institutionnelles de l'administration Forestière et des autres acteurs sont améliorées	
1.1	Construire et réhabiliter les bureaux de la DGFRN	Les principales activités programmées n'ont pas été réalisées. Cependant de nouveaux panneaux d'enseignes ont été confectionnés.
1.2	Equiper le service forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Le point des besoins en équipements des postes forestiers des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et des Collines - Le contrat de mise en place du matériel roulant est signé - 05 ordinateurs complets réceptionnés et distribution en cours - La commande des tenues des forestiers au titre de 2006 est réceptionnée et le contrat de commande au titre de 2007 est signé - Mobilier et matériel de bureau réceptionnés et distribution en cours - Le bon de commande des équipements du CERF est signé - Réception de 15 GPS - le bon de commande des armes, accessoires et munitions est fait
1.3	Recruter le personnel forestier et d'appui	<ul style="list-style-type: none"> - 145 agents et 49 cadres recrutés au titre de 2006 ont reçu leur formation militaire et professionnelle. - 152 agents formés sur l'éthique du forestier ; - 01 cadre formé en passation des marchés et 01 en PSE - 379 membres des communautés locales ont reçu des formations - Réalisation du test de recrutement des 175 agents et cadres forestiers et résultats attendus.
1.4	Assurer la gestion rationnelle du personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Rétablissement des critères de motivation du personnel - Mise à disposition des actes administratifs des 145 cadres et agents recrutés. - Les affectations ont été faites.
1.5	Améliorer la coordination avec les structures partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de la réunion du comité de pilotage du PGFTR - Tenue de 3 séances de vulgarisation des textes de la taxation forestière – Organisation d'une rencontre avec les services et projets sous tutelle

1.6	Améliorer la collaboration du personnel judiciaire et service forestier	- Organisation d'un séminaire régional avec les magistrats et adoption du modèle de PV d'infractions
1.7	Mettre en œuvre les textes élaborés	28 opérations de contrôle organisés et accroissement des recettes de 18%
8	Faciliter l'intégration du secteur privé et de la société civile dans le secteur forestier	- Organisation de travaux du comité ministériel pour la clarification du rôle des communes dans la gestion des ressources naturelles - 07 séances organisées et fiches techniques sur gestion feux élaborés et vulgarisés. - Organisation d'une visite d'échange à l'attention des communautés à la base sur l'enrichissement des forêts naturelles
2	<u>Résultat attendu n° 2</u> : Un système de planification suivi évaluation de la DFRN est mis en place et est opérationnel	
2.1	Réorganiser le centre de documentation de la DFRN	le bon de commande des ouvrages livres et articles est fait
2.2	Améliorer le cadre réglementaire de l'exploitation forestière	-Au moins une mission a été faites dans toutes les inspections forestières pour la sensibilisation et la <i>vulgarisation de l'Arrêté N°.0053/MEPN/MIC/DC/SGM/DGFRN/DGCE du 04/09/2007 portant modalités d'importation et d'exportation de bois en République du Bénin</i>
2.3	Suivre et appuyer les structures décentralisées de l'administration forestière	- Rétablissement des critères de motivation du personnel - Mise à disposition des actes administratifs des 145 cadres et agents recrutés.
COMPOSANTE B: AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES FORETS		
3	<u>Résultat attendu n° 3</u> : La gestion rationnelle des ressources forestières est assurée	
3.1	Mettre en œuvre les actions de reboisement des terroirs	- organisation sur toute l'étendue du territoire, la 23 ^e journée nationale de l'arbre suivie d'une campagne de reboisement qui ont permis de mettre en terre au total 2981875 plants toutes espèces confondues;
4	<u>Résultat attendu n° 4</u>: Les communautés des terroirs riverains des FC ont amélioré leurs systèmes de production et sont appuyées dans l'élaboration des plans fonciers ruraux	
4.1	Promouvoir la pratique des défrichements	

	contrôlés	
4.2	Promouvoir une meilleure gestion des feux de brousse	
5	Résultat attendu n° 5 : La faune sauvage est mieux gérée	
5.1	Assurer une bonne représentation de la DGFRN dans les institutions ayant en charge la gestion de la faune	La DGFRN a participé à plusieurs séminaires, ateliers et conférences régionaux et internationaux et à plusieurs autres réunions interministérielles.
5.2	Restaurer les habitats de faunes dans les forêts classées	- La mise en œuvre des Plans d'Aménagement des Forêts Classées notamment en formalisant et en mettant en oeuvre une nouvelle approche d'enrichissement des Forêts Classées qui assure mieux l'accroissement de la richesse en bois de nos forêts naturelles. Au total 1550 ha de forêts ont été enrichis avec près de 35000 plants dans les Forêts Classées de Tchaourou Toui Kilibo, Ouéme supérieur N'dali, Dogo-Kétou - La mise en œuvre des Plans d'Aménagement des plantations domaniales de Pahou, Ouèdo, Sèmè et de la Lama. Au total, près de 191ha de nouvelles plantations de bois de feu ont été créées dans ces périmètres
6	Résultat attendu n° 6 : Les ressources naturelles sont gérées de façon durable	
6.1	Réhabiliter les mangroves	
6.2	Réhabiliter les forêts reliques	;
6.3	Valoriser les forêts sacrées	Enrichissement et la reconstitution de 10 forêts sacrées en essences autochtones
6.4	Améliorer la couverture verte des centres urbains et places publiques	
6.5	Encadrer les pépiniéristes et planteurs privés	- Appui des Communes dans la création de sept (07) plantations communales d'une superficie de 553 ha en vue d'accroître les ressources en bois des Communes et de réduire ultérieurement la pression sur les forêts naturelles.
6.6	Sensibiliser les collectivités décentralisées à la	- Promotion de certaines Activités Génératrices de Revenu au profit des communautés locales riveraines des forêts notamment l'aulacodiculture, l'apiculture, la transformation et

	gestion participative des ressources naturelles.	la commercialisation des noix de karité et de néré
6.7	Promouvoir les techniques de conservation, de protection et de gestion des eaux	
6.8	Promouvoir les techniques de conservation, de protection et de gestion des sols	
6.9	Elaboration projets dans domaines conservation, protection et gestion des ressources natures	Les projets PSSRT et Projet DREDGE (ABN) ont été élaborés et financés

1. 3. Bilan du reboisement au cours de l'année 2007

Le tableau 4 présente le nombre de plants mis en terre au cours de la 23^e JNA et des campagnes de reboisement de même que les minima de superficie reboisées. Ces chiffres représentent le minimum car d'autres plants ont été mis en terre après par des projets ou d'autres structures

Tableau 4 : Synthèse du reboisement au cours de 2007

Département	Nombre de plants produits	Nombre de plants mise en Terre			Superficie totale ou alignement
		JNA	Campagne de reboisement	Total	
Atlantique-Littoral	1934570	20865	607610	628.475	162,67ha et 8400m
Atacora-Donga				128.955	
Borgou-Alibori	297874			124.527	139,26ha
Mono-Couffo		34383	453151	487.534	280,1ha
Ouémé-plateau	1096469	34253	1.038.921	1.073.174	984,809ha
Zou-Collines		30518	667991	698.509	1144,18ha
Total	3328913	120019	2.767.673	3.141.174	2712 ha

1. 4. Feux de Végétations

Le tableau 5 présente la synthèse des données relatives aux feux de végétation. Il faut remarquer que les rapports annuels des inspections forestières qui devraient fournir le maximum de ces informations n'en sont pas véritablement pourvus.

Tableau 5 : Synthèse des dégâts des feux de Végétations

Département	Dégâts enregistrés au cours de 2007						
	Végétation Naturelle	Plantations	Habitation	Produits agricoles	Animaux domestiques	Pertes en vie humaine	
Atlantique-Littoral							
Atacora-Donga							
Borgou-Alibori	610 ha	81 ha	5 cases + 1 hangar	3 tonnes coton + 3 tonnes igname	4 huches + 500 pintades		
Mono-Couffo							
Ouémé-plateau							
Zou-Colline							
Total	610 ha	81 ha	5 cases + 1 hangar	3 tonnes coton + 3 tonnes igname	4 huches + 500 pintades		

1. 5. Bilan d'exécution financière

Le Tableau 6 décrit la répartition des recettes financières de l'administration forestière par département au cours de l'année 2007. Au total, les recettes enregistrées par l'administration forestière au cours de cette année s'élève à quatre cent quatorze million deux cent cinquante neuf mille huit cent soixante treize (**414.259.873**) FCFA contre quatre cent quatorze million neuf cent deux mille sept cent soixante un francs (**414.902.761**) FCFA pour l'année 2006 soit une baisse de recette de 0.15%.

Tableau 6. Récapitulatif des recettes financières par département en Francs CFA

Libellé des recettes	IF Atacora-Donga	IF Atlantique	IF Borgou-Alibori	IF Mono-Couffo	IF Ouémé-Plateau	IF Zou-Colline	DGFRN	Total
Exploitation Forestière et gestion du Contentieux	8.110.600	4.743.557	11.147.000	1.855.230	943.000	10.023.325	0	
Exploitation du bois énergie	6.137.470	14.766.408	8.655 315	2.246.815	26.196.580	108.429.845	0	
Exploitation du bois importé	58.357.700	-	???	28.250	8.799.100	40.219.990	0	
Exploitation du bois d'œuvre	6.876.711	5.466.061		2.371.193	615.130	5.672.585	0	
Transactions et autres taxes	284.675	-		-	-	-	55.000.000	
TOTAL 2007	79.767.156	24.976.026	47.137.598	6.490.538	36.542.810	164.345.745	55.000.000	414.259.873
TOTAL 2006		19.966.000	21.831.950	4.414.800		131.432.640		
Evolution			1159%	47%		33%		

1. 6. Difficultés rencontrées

Le PGFTR étant un programme d'appui budgétaire, les procédures de décaissement sont lourdes ce qui ne permet pas aux populations de rentrer vite dans leur fonds. La lourdeur administrative dans les ministères ne facilite pas l'exécution à temps de certaines activités. Le personnel du PGFTR étant confondu au personnel de la DGFRN, il y a par moment **surexploitation** de certains agents ce qui agit sur le rendement. Entre autres difficultés, nous pouvons citer :

- Le départ de plusieurs cadres en formation d'officier durant les cinq premiers mois de l'année 2007.
- L'adaptation au nouvel organigramme
- La lenteur et les difficultés liées aux passations de service en 2007
- La lenteur dans les procédures de Passation des Marchés au niveau de la DNMP.
- Le manque de moyens matériels et financiers

1. 7. Suggestions et recommandations

Pour une exécution optimale du budget exercice 2008, il importe de tirer des leçons des difficultés et insuffisances constatées au cours de l'année écoulée. A cet effet, il est souhaitable que les dispositions ci-après soient prises :

1. l'acquisition à temps des moyens et matériel de travail
2. L'élaboration à bonne date des PTA et outils de suivi évaluation ;
3. La formation spécifique à assurer aux agents et cadre nouvellement recrutés
4. La formation des acteurs du système de suivi-évaluation à la maîtrise des outils de programmation, de suivi-évaluation et de gestion stratégique ;
5. La sélection à bonne date des Agences pour les projets et activités à exécuter en maîtrise d'ouvrage déléguée ;
6. Le lancement à bonne date des TDR, DAO et contrats déjà apprêtés en 2007 ;
7. La proactivité dans la préparation des TDR, DAO et contrats prévus au titre du budget 2008 ;
8. L'anticipation dans l'élaboration des budgets prévisionnels des ateliers et formations prévues au titre du Budget 2008 ;

9. La responsabilisation adéquate à divers niveaux à travers des lettres de mission et des contrats de performance ;

1. 8. Conclusion

Au cours de cette année 2007, la DGFRN a été marquée par de profonds changements institutionnels et organisationnels ce qui a sans doute eu d'impact sur son rendement

De l'analyse des réalisations physiques et financières de l'année 2007, il ressort que plusieurs facteurs ont affecté les résultats de cette année. En effet, au cours de l'année 2007, d'importantes activités programmées ont été exécutées, mais les résultats ont été influencés par le fait que au cours de cette années la plus part des cadres étaient partis suivre une formation des Officiers pendant 4 mois à l'Ecole Nationale des Officiers de Toffo.

Mais le renforcement du capital humain ainsi que la réorganisation de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles permettront d'améliorer sans doute les résultats en 2008. Les missions de la Banque Mondiale pourraient aussi être mises à contribution pour contourner certaines procédures administratives essentiellement liées aux avis sur les contrats et divers dépouillements d'offres.

II. RAPPORT D'ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUS TUTELLE DE LA DGFRN

2. 1. Projet Bois de Feu II

Au titre de l'année 2007, toutes les activités planifiées n'ont pas pu être exécutées. Cependant, certaines d'entre elles ont connu de progrès significatif. Les taux de réalisation les plus élevés ont été surtout obtenus au niveau des activités prévues dans le cadre d'inventaire forestier national, de la gestion des périmètres de reboisement, du reboisement villageois. La composante B est celle qui a connu le plus faible taux (7,5 %).

Composante A : Développement Durable de la Production

Les réalisations concernent :

- i) l'inventaire forestier national (formation de 20 cadres forestiers sur les traitements d'images satellitaires, délimitation prospective des bassins d'approvisionnement en BE, réalisation des cartes thématiques du couvert végétal, constitution de base de données, identification de 15 essences forestières pour les tarifs de cubage, validation de la méthodologie des inventaires régionaux),

- ii) la promotion du reboisement villageois (expression en besoin de 2046862 plants par 1195 planteurs, recensement de 18 pépiniéristes individuels et de 34 groupements, élaboration de 31 projets de contrats pour les producteurs de plants, organisation des visites de suivi et d'appui conseil aux planteurs et pépiniéristes, production de 1 456 957 plants par 49 pépiniéristes, mise en terre de 1 178 484 plants pour 475,886 ha mais le contrat de ces partenaires n'a pas été entièrement apuré pour cause de non signature,
- iii) le suivi et gestion des plantations de Sèmè, Pahou, Lama Ouèdo et Itchède-Toffo (production de 512500 plants, mise en terre de 352 287 plants sur 303,10 ha, organisation des patrouilles à Pahou et Sèmè avec 13 cas de contentieux, production de 3916,5 stères de gros bois, 280 stères de brindilles, 407 billes d'acacia auriculiformis, 54 billes de Gmélina 158 480 fagots, 970 perches de Teck et 240 perches de Gmélina, entretiens des plantations et réalisation des pare feu,
- iv) le recensement et évaluation des technologies actuelles de production de BE existante au Bénin,
- v) la réalisation de l'étude relative à la stratégie nationale d'installation des MRB et signature des contrats pour les enquêtes approvisionnement - consommation du BE des 8 plus grands centres urbains,
- vi) le recensement de 32 forêts naturelles (55 855 ha) à aménager.

Composante B : Promotion des énergies de substitution et économie d'énergie

Dans cette composante, il n'y a pas eu de résultat significatif à cause de :

- i) approbation tardive du DAO par la BAD,
- ii) lenteur administrative de passation des marchés publics,
- iii) réception d'une seule offre sur 07 attendue avec pour conséquence l'impossibilité de poursuivre le processus. Mais comme réalisations, on a : i) élaboration et lancement du DAO, ii) ouverture des offres, iii) élaboration d'un projet de guide d'information des acteurs et du mécanisme de mise en place des crédits.

Composante C : Mesures d'accompagnement

Les principales réalisations réalisées sont :

- i) organisation de 9 séances d'information et d'échanges sur le projet avec les élus locaux des 12 départements du Bénin
- ii) organisation des séances de sensibilisation et des appuis conseils aux partenaires des plantations domaniales,
- iii) validation du rapport d'étude relative à la stratégie de l'alphabétisation à promouvoir par le Projet,
- iv) organisation d'un atelier de réflexion sur la stratégie de gestion durable des plantations privées appuyées par le PBF-II, ,

- v) formation de 2 agents financiers sur les innovations majeures de la loi de finances 2007 et sur les aspects fiscaux et comptables,
- vi) actualisation du programme de formations prioritaires 2007 du projet, vii) vulgarisation par des émissions radio en Fon sur les textes relatifs à l'exploitation, le commerce et le transport,
- vii) contribution à l'analyse des insuffisances de certaines lois forestières et à l'élaboration de divers projets de décrets et d'arrêtés régissant le BE et la gestion durable des forêts,
- viii) appui à la sensibilisation et à l'élaboration de 130 microprojets dont 50 financés pour un montant de 111 631 310,. Le taux de réalisation physique est de 25%.

Composante D : Gestion du projet

Les activités réalisées se rapportent à :

- i) tenue de réunions statutaires (1 réunion du CP, 2 COS),
- ii) réalisation du suivi évaluation (élaboration du manuel de suivi évaluation du Projet, planification et évaluation des activités de 2007, suivi de la mise en œuvre des activités, élaboration du rapport annuel 2006 et ceux des trimestres de 2007,
- iii) suivi externe des activités par une mission de supervision de la BAD en septembre 2007 pour faire le point de l'exécution technique, financière et organisationnelle du projet, en analyser les contraintes de mise en œuvre et faire des recommandations pour améliorer sa performance,
- iv) signature des contrats de l'ingénieur conseil, signature de contrat pour l'élaboration du manuel de procédure et des schémas directeurs d'approvisionnement,
- v) acquisition de quelques matériels et consommables de bureau sur fonds PIP,
- vi) vente de bois sur les plantations domaniales pour 28 431 000 Fcfa en 2007,
- vii) réalisation de l'audit externe des comptes 2006.

Difficultés rencontrées :

Elles concernent i) l'approbation très tardive du PTA 2007 et son budget par la BAD, ii) la lenteur administrative à tous les niveaux dans le traitement des dossiers en général et de ceux de la passation des marchés publics en particulier, iii) l'Insuffisance chronique de ressources financières du fait du non décaissement par la BAD des fonds de roulement en 2007, iv) le retard dans l'approbation des dossiers soumis à la BAD, v) la signature tardive des contrats de prestation (production de plants, vi) la non signature des contrats relatifs aux études de base et

aux formations des acteurs), vii) les vacances de postes (responsable du suivi évaluation et du spécialiste en communication), viii) le non recrutement de l'assistance conseils, etc.

Conclusions et recommandations :

En 2007, le taux de réalisation physique et financier est respectivement de 55 % et de 60,40%. Les résultats satisfaisants sont notés au niveau de l'IFN, de la promotion du reboisement villageois, d'appui à l'octroi de crédit aux populations partenaires et de l'exploitation des plantations des périmètres de reboisement. Les faibles résultats sont notés au niveau de la mise en œuvre des activités de communication, de technologie appropriées, de la réforme des textes, etc. d'autres activités n'ont pas du tout connu d'exécution. Il s'agit notamment des formations et voyages d'études, des études de base de certains programmes, de la mise en place des infrastructures socio communautaires et administratives, etc. Face à cette situation, beaucoup d'efforts doivent être également déployés pour une exécution correcte et diligente des activités au titre de l'année 2008.

Pour ce faire, il est devenu nécessaire de : i) revoir l'organigramme du projet de manière à le rendre plus opérationnel pour une utilisation plus efficace du personnel, ii) améliorer les stratégies d'intervention et de suivi plus régulier des dossiers et travaux, iii) être proactive dans les prises de décisions et de mise en œuvre des activités programmées, iv) clarifier la situation des vacances de poste en vue de réduire dans la mesure du possible le cumul de fonction ou d'assistant, v) mettre en œuvre le contenu du manuel de suivi évaluation, vi) faire élaborer le manuel de procédure du projet et assurer son application, vii) faire organiser les formations et les voyages d'études au profit des acteurs ciblés pour les rendre plus apte dans la conduite du Projet et dans la responsabilisation des partenaires, viii) faire un suivi plus régulier des différents dossiers en instance à la BAD (décaissements du 3^{ème} fonds de roulement, dossier de prorogation de la date de clôture du projet, etc.), ix) transmettre dans les plus brefs délais, le PTAB 2008 du projet à la BAD en vue de son approbation à temps, x) mettre en œuvre des grandes décisions ou recommandations issues des rapports d'études (stratégie nationale d'installation des marchés ruraux de bois et d'alphabétisation à promouvoir, recensement et évaluation des technologies performantes, etc.), xi) exécuter les autres études de base dont les résultats serviront à la mise en œuvre des activités telles que la promotion des AGR, le recensement des organisations socioprofessionnelles à promouvoir, les enquêtes socioéconomiques, les plans d'aménagement à mettre en place, etc.).

Au niveau de la BAD, il s'agit de : i) accorder plus d'attention aux dossiers du PBF-II si l'on veut améliorer les résultats, ii) traiter avec célérité tous les dossiers que le projet lui soumettrait pour étude et approbation, iii) donner l'avis de non objection aux demandes d'appel de fonds et de prorogation de la date de clôture du projet, d'assistance conseil, iv) donner dans les plus brefs délais, leur avis sur le dossier de recrutement du cabinet d'assistant conseil, etc.

2. 2. *Projet PAGEFCOM*

Dès le démarrage effectif des activités du Projet, le Coordonnateur du PAGEFCOM et les responsables de l'unité de gestion ont lancé une vaste campagne d'information et de sensibilisation des élus locaux (Maires, Chefs-d'Arrondissements, Conseillers, Chefs-Villages, etc..), des dignitaires de cultes traditionnels, des communautés à la base ainsi que des personnels forestiers en vue de l'appropriation et de l'internalisation du projet par les différents acteurs à tous les niveaux.

En cette première année d'activités, le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM) s'est attelé à l'information et à la sensibilisation dans les 23 communes de sa zone d'intervention sur les objectifs, la consistance, les résultats attendus et les diverses stratégies d'intervention en mettant l'accent sur la partition que devra jouer chaque acteur. Aussi une attention particulière est accordée aux premières activités telles que l'installation des plantations communales, la mise en route des essais devant conduire à l'élaboration puis à la mise en œuvre des plans de gestion intégrée de la fertilité des sols (PGIFS) et l'identification et la prospection des sites devant abriter les game ranching.

Le projet a démarré ses activités en janvier avec la mise en place de son personnel suivie de l'organisation de l'atelier de planification stratégique et opérationnelle. Ensuite le Plan de Travail Annuel et Trimestriel du projet ont été dégagés et leur mise en œuvre opérationnalisée.

Au niveau de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), les tâches de coordination, de suivi-évaluation, de planification et de gestion administrative et financière du Projet se sont poursuivies avec un accent particulier sur l'information et la sensibilisation, ainsi que le suivi des différents dossiers d'appels d'offre et chantiers.

Les principales réalisations effectuées et les résultats obtenus se présentent dans le Tableau 7 :

Tableau 7 : Principales réalisations du PAGEFCOM au cours de l'année 2007

Indicateur de performance (Activités)	Prévision	Réalisations	% Réal	Observation
Indicateurs de gestion				
le système de suivi-évaluation fonctionnelle	système de suivi évaluation du projet est mis en place dès la fin de la première année du projet	Un système de suivi évaluation interne au projet est mis en place et respect l'organisation du suivi évaluation prévue dans le rapport d'évaluation du projet en son point 5.6 intitulé « Suivi – évaluation »	70%	Le DAO étant infructueux une relance est prévue pour janvier 2008
	situation de référence sera établie et mise à jour		00%	Prévue dans le DAO de mise en place du système de suivi évaluation
	recommandations des missions de suivi/supervision font l'objet d'une application rigoureuse conformément aux échéanciers convenus	Toutes les recommandations des missions BAD (Avril et décembre 2006 ; avril et août 2007) sont suivies et rigoureusement appliquées conformément aux échéances	100%	
	rapports trimestriels et annuels d'activités sont élaborés et communiqués au Gouvernement et à la Banque dans les délais requis	Les rapports d'activités du 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre 2007 sont élaborés et communiqués au gouvernement et à la Banque dans les délais	100%	Le rapport du 4 ^{ème} trimestre 2007 sera prêt en janvier 2008
	suivi des impacts et le suivi environnemental seront également	Convention avec l'ABE élaborée en accord partie et soumise à l'avis de non	50%	La signature interviendra après

Indicateur de performance (Activités)	Prévision	Réalisations	% Réal	Observation
	régulièrement assurés	objection de la Banque		l'obtention de l'avis de non objection de la Banque
la maîtrise des règles de procédures	respect des modes d'acquisition, conformément aux règles de procédures de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux et l'utilisation de consultants	Les marchés nationaux sont exécutés à 99%. Tous les marchés dont les avis de non objections sont obtenus sont lancés et les rapports de dépouillement sont envoyés à la BAD	75%	
	veille à la qualité des dossiers à présenter à la Banque et au Gouvernement	Le coordonnateur certifie tous les dossiers avant de les transmettre à la Banque et au Gouvernement	100%	Tous les DAO reçoivent le bon à lancer et les avis de non objection de la BAD
	suivi rapproché des différents dossiers tant auprès du Gouvernement qu'auprès de la Banque	Sur chaque dossier le suivi est effectif et des relances sont quotidiennes	100%	
	veille à la qualité des prestations réalisées et aussi au règlement des opérateurs	Trois missions de supervisions effectuées et des missions de suivi quotidien. Tous les opérateurs sont payés conformément aux clauses des contrats	100%	Tous les travaux, biens et services réceptionnés et les documents de paiement transmis au trésor et à la BAD pour règlement
la gestion administrative et financière	veille à la mise en place du système comptable et à l'élaboration du	- Un manuel de procédures légères rédigé et validé par l'IGM	50%	DAO lancé mais

Indicateur de performance (Activités)	Prévision	Réalisations	% Réel	Observation
performante	manuel des procédures administratives et financières	- Logiciel comptable success installé et fonctionnel		infructueux
	demandes de décaissement transmises à la Banque pour les paiements directs ou pour la reconstitution du fonds de roulement sont établies conformément aux directives de la Banque	Quatre (04) demandes de décaissement sont établies selon les directives et transmises à la Banque. Trois sont payés par la BAD	100%	FDR N°2 sur le DON est transmis à la BAD depuis août 2007
	veille à la bonne utilisation des biens alloués au Projet, notamment les équipements, le matériel roulant et les locaux mis à disposition	Des fiches de stocks et carnet de demande permettent de suivre l'utilisation des biens alloués au projet	100%	
	développe des relations harmonieuses avec l'ensemble du personnel de la Cellule, et dynamise l'esprit d'équipe	Au moins une rencontre d'échange et de concertation à lieu chaque mois à différents niveaux (Direction et Antennes du projet)	100%	
	veille à une bonne tenue des dossiers personnels et à une exécution satisfaisante du plan de formation du personnel	- Dossier personnel tenu - Quatre (04) cadres ont participé à des formations à l'extérieur - 23 nouveaux agents ont reçu une semaine de formation	50%	Avis de non objection attendu pour exécution du plan de formation 2007
	met en place pour chacun des cadres de la Cellule un contrat de	Chaque cadre à son contrat de performance au titre de 2007	100%	

Indicateur de performance (Activités)	Prévision	Réalisations	% Réal	Observation
	performance annuel			
	veille à l'exécution des audits annuels des comptes du Projet et à la transmission des rapports y afférents avant le 30 juin après la fin de chaque exercice	DAO après avis de la BAD est lancé mais infructueux.	25%	L'exercice 2007 n'est pas encore clos
le calendrier d'exécution respecté	calendrier de dépense du Projet est conforme à celui établi lors de l'évaluation, tout en tenant compte de la date effective de démarrage du Projet	Les programmes budgets 2006 et 2007 sont élaborés et approuvés par la Banque	90%	
les conventions et les partenariats élaborés et suivis	Le projet tissera un partenariat efficace et dynamique avec toutes les structures impliquées, par le biais de conventions, et avec les services techniques de l'Etat, sous forme de protocoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Une convention est élaborée avec l'ABE pour le suivi des impacts environnementaux du projet - Une convention est élaborée avec les CeRPA pour l'établissement et la mise en œuvre du PGIFS 	100%	
INDICATEURS DE GESTION (A)			82%	
RESULTATS d'exécution physique, qualité d'exécution ET LOCALISATION				
Installation plantation de délimitation	5 km	Enrichissement et reconstitution de 10 forêts sacrées en essences autochtones	100%	Dans 04 communes : Allada, Bantè, Djidja et Covè
Réalisation plantations individuelles	100 ha	85 planteurs privés ont planté 80 ha	80%	Dans 7 communes : Allada, Toffo, Tori – Bossito,

Indicateur de performance (Activités)	Prévision	Réalisations	% Réal	Observation
				Agbangnizou n, Dassa, Glazoué, savalou
Enrichissement forêts sacrées	100 ha	139 ha enrichies avec 3220 plants dont 2 976 <i>Khaya senegalensis</i>	100%	Dans 04 communes : Allada, Bantè, Djidja et Covè
Installation de plantations communales	900 ha	sept (07) sites d'installation des forêts communales sur environ 553 ha	70%	Dans 7 communes : Ouidah, Sô-Ava, Ouinhi, Djidja, Agbangnizou n, Dassa, Glazoué
Actualisation PDC	23	Collecte de 23 PDC et information sensibilisation des élus locaux sur verdissement PDC	60%	Toutes les 23 communes de l'Atlantique, du Zou et des Collines
Création game ranching	03 game ranching : Actes de donation et prospection	- Obtention actes de donation - Prospection de site	100%	Savalou : 1500 ha Zogbodomey : 1000 Djidja : 1000
Plan de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols	06 villages	- 148 essais diagnostics sont installés auprès de 113 producteurs dont 32 femmes dans six (06) villages - 06 groupes d'apprentissages de 20 membres chacun dans 06	100%	Dans 06 communes : Tori ; zanganado ; Toffo ; Agbangnizou n ;

Indicateur de performance (Activités)	Prévision	Réalisations	% Réel	Observation
		villages - Information sur plus de 100 profils pédologiques collectées et traitées		Glazoué ; Savalou.
Sensibilisation	23 communes	Large campagne de sensibilisation et d'information de tous les acteurs dans les 23 communes de la zone d'intervention du Projet	100%	Dans les 23 communes d'intervention
Production de plants	2 500 000 plants	1.839.218 plants	74%	Notamment dans les pépinières de la LAMA dans le Zou et d'Allada
Nombre de conventions et de partenariats élaborés	Convention avec l'ABE et CeRPA	Les conventions avec l'ABE et le CeRPA sont élaborées	100%	
Nombre de programme de renforcement et d'appui institutionnel pour les communes élaboré	Elaborer un programme des renforcements et d'appui institutionnel pour les communes	Un programme intitulé formation des collectivités locales et des structures partenaires est élaboré et contient 08 thèmes	100%	
le taux de décaissement et de l'efficacité des dépenses	6 682 290 000 f cfa	1 255 545 000 f cfa	86%	- Les salaires des APE sont régulièrement payés - Sur une prévision de décaissement global de

Indicateur de performance (Activités)	Prévision	Réalisations	% Réal	Observation
				22%, la réalisation effective est de 19%
la soumission dans les délais des rapports d'activités et d'audit ;	Délais de soumission des rapports d'activités et d'audit respecté	11 rapports mensuels, 3 rapports trimestriels sont élaborés et transmis dans le délai	80%	L'audit sera fait à la fin de l'exercice
L'application des recommandations des missions de supervision et des auditeurs, etc..... ;	Organiser les missions du supervision et des auditeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Une mission de revue de portefeuille en juin 2007 - Une mission de supervision en août conjointement avec la mission BAD et l'application des recommandations suivie par l'UGP 	100%	
TAUX d'exécution physique (B)			90%	
STRATEGIE				
l'intégration du genre	Représentation des femmes dans les organes de gestion et de concertation et par un taux de formation des femmes d'au moins 30%	<p>60% de la main d'œuvre sur les sites d'implantation des forêts communales sont des femmes.</p> <p>Les femmes représentent le tiers de l'Unité de Gestion du Projet</p>	100%	<ul style="list-style-type: none"> - Une femme a reçu un contrat de production des plants - Des femmes sont planteurs privés
la prise en compte des aspects environnementaux	initie toutes les mesures indispensables à la prise en compte et au traitement des questions environnementales dans le cadre du PAGEFCOM	<ul style="list-style-type: none"> - Les essences de valeurs sont préservées sur les sites de plantation des forêts communales - L'enrichissement des forêts sacrées accord priorité à l'amélioration de la diversité biologique 	100%	La préparation des sites de plantations communales respecte les essences des valeurs et celle des forêts sacrées, la richesse de la diversité

Indicateur de performance (Activités)	Prévision	Réalisations	% Réel	Observation
				biologique des sites de cultes
l'information, l'éducation et la communication	mise en place d'un plan de communication efficace qui s'appuiera sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication	Un plan de communication est élaboré et couvre toute la période d'exécution du projet. Chaque année on en sort un plan de médiatisation	100%	- Internet et Intranet installés et fonctionnels à la Direction - La communication téléphonique est assurée sur l'ensemble des antennes
	veillera à une bonne visibilité des actions financées par la Banque et s'assurera notamment de l'installation de panneaux signalétiques	Sur chaque site de plantation communale est installé un panneau signalétique	100%	
	veillera à la réalisation d'une production audiovisuelle, ainsi qu'une couverture régulière des activités du projet par la presse nationale	Plusieurs émissions sont réalisées à la télé et à la radio. Plusieurs insertions journal sur les activités PAGFECOM sont faites dans REUSSIR AFRIQUE, MEDIACOM, AGENDA DE L'AMBASSADE DE LA France, etc.	100%	Les actions du projet sont médiatisées et deux documentaires réalisés
TAUX STRATEGIE (C)			92%	
Performance globale (A) + (B) + (C)			88%	

Par rapport aux indicateurs de gestion, le Coordonnateur PAGEFCOM est à un taux de 82% ; tandis qu'en ce qui concerne les résultats, il réalise une performance de 90%. En matière de stratégie une performance de 92% est réalisée. Soit un taux global de performance de 88%

Il faudra remarquer que beaucoup d'autres actions (planifiées ou non) ont été exécutées et ont concouru à l'atteinte de cette performance et des objectifs assignés au projet au titre de l'année 2007.

L'atteinte de cette performance ne s'est pas passée sans difficultés. Ainsi entre autres difficultés nous pouvons retenir :

- le retard dans le traitement des dossiers à la DNMP.
- *Remise en cause des conclusions de la Cellule de passation par la DNMP: Cas du DAO pour l'acquisition des matériels informatiques;*
- *Le dossier d'acquisition de véhicules sur financement FAD est transmis à la DNMP pour observation depuis le 25 janvier 2007 et est resté sans suite jusqu'en septembre 2007 ;*
- le problème foncier relatif aux différents sites d'implantation des forêts communales (cas de Dassa)
- les procédures d'acquisition trop lourdes ;
- Le retard dans le traitement des dossiers envoyés à la BAD:

POINT DES DOSSIERS EN SOUFFRANCE A LA BAD

Le tableau 8 relate de points des dossiers en souffrance à la BAD

Tableau 8. Points des dossiers en souffrance à la BAD

N° ordre	Objet	N° de la lettre	Date lettre	Observations
1	DAO prise de vue aériennes et nouvelle liste de bureaux	0042/2006/PAGEFCOM/SA	26 déc. 2006	Avis obtenu le 12 nov. 2007
2	Paiement indemnités au Coordinateur	027/2007/PAGEFCOM/CSCF	26 février 2007	Avis obtenu le 21 déc. 2007
3	DAO recrutement consultant pour l'alphabétisation et post alphabétisation	027/2007/PAGEFCOM/CSCF	26 février 2007	Aucune suite
4	DAO élaboration d'un manuel de	027/2007/PAGEFCOM/CSCF	26 février 2007	Avis obtenu le

N° ordre	Objet	N° de la lettre	Date lettre	Observations
	procédures et de gestion du Fonds de Développement Local (FDL)			21 déc. 2007
5	Report dates autres conditions	016/MEPN/DC/SGM/DGFRN/ PAGEFCOM/SA	13 mars 2007	Aucune suite
6	Requête acquisitions urgentes	042/2007/PAGEFCOM/CP	20 mars 2007	Aucune suite
7	Plan de renforcement des capacités 2007	0259/2007/PAGEFCOM/CP	09 août 2007	Aucune suite
8	Rapport recrutement assistance technique et projet de contrat	274/2007/PAGEFCOM/SAA	29 août 2007	Début de suite
9	Rapport construction 05 postes forestiers (dossier infructueux, à relancer)	275/2007/PAGEFCOM/SAA	29 août 2007	Avis obtenu le 28 nov. 2007
10	Rapport acquisition tracteurs, groupes électrogènes et matériel forestier	276/2007/PAGEFCOM/SAA	29 août 2007	Aucune suite
11	Rapport sur acquisition matériel informatique	279/2007/PAGEFCOM/SAA	29 août 2007	Aucune suite
12	Transmission différents rapports	279 bis/2007/PAGEFCOM/SAA	29 août 2007	Aucune suite
13	Rapport élaboration schémas directeurs communaux (dossier infructueux, à relancer)	280/2007/PAGEFCOM/SAA	29 août 2007	Avis obtenu le 28 nov. 2007
14	Rapport recrutement Ingénieur Conseil et	328/2007/PAGEFCOM/SAA	04 octobre 2007	Aucune suite

N° ordre	Objet	N° de la lettre	Date lettre	Observations
	projet de contrat			
15	Justification de 84,39 % du FDR 1 du Don et reconstitution	331/2007/PAGEFCOM/CP/CSFC	04 octobre 2007	Aucune suite
16	Rapport recrutement cabinet pour manuel suivi évaluation	356/2007/PAGEFCOM/CP/CSFC	08 novembre 2007	Avis obtenu le 28 nov. 2007
17	Rapport sélection cabinet pour manuel de procédure administrative comptable et financière	356/2007/PAGEFCOM/CP/CSFC	08 novembre 2007	Avis obtenu le 28 nov. 2007
18	Rapport sélection cabinet pour audit 2007 et 2008	356/2007/PAGEFCOM/CP/CSFC	08 novembre 2007	Avis obtenu le 28 nov. 2007

NB : De janvier à mi – novembre 2007, aucun avis de la Banque n'a été reçu quoi qu'elle ait organisé une mission de supervision du PAGEFCOM du 21 au 31 août 2007.

Approches de Solutions

Les approches de solutions développées par l'Unité de Gestion du Projet face à ces difficultés sont :

- le suivi régulier et répété des dossiers au niveau de l'Administration ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation de proximité pour mieux faire comprendre les objectifs du projet aux partenaires à la base ;
- proposition d'organisation d'une mission au siège de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de discuter des dossiers.

Conclusion

En cette première année d'exécution, le PAGEFCOM a touché par sensibilisation et information l'ensemble des communautés à la base et les élus locaux des 23 communes de sa zone d'intervention et ouvert sept (07) sites d'installation des forêts communales couvrant

553 ha. Dans le cadre de la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS), 134 essais diagnostics sont installés auprès de 101 producteurs dans six (06) villages. Sur cette lancée, il y a fort espoir que les objectifs du projet soient atteints nonobstant les quelques difficultés qui certainement trouveront solutions au fur et à mesure que les activités avancent.

2. 3. Projet PSRRT

2.3.1. Description et objectifs

Le Programme Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres (PSRRT) est un programme initié et financé par le gouvernement. Il couvre l'ensemble du territoire national et a été mis en œuvre pour cette phase expérimentale, au titre de l'année 2007, dans les Chefs lieux d'Arrondissement des 03 Communes à statut particulier (Cotonou, Porto-Novo, Parakou) et dans les Chefs lieux des 74 autres Communes du Bénin.

En outre, à titre pilote, un programme de restauration des terres dégradées, sur 900 ha, sera entrepris dans six communes (Karimama, Banikoara, Ségbana, Ouaké, Ouessè et Kpomassè).

Les 04 grandes composantes du projet sont :

- Composante A : Appui au reboisement;
- Composante B : Appui à la restauration des terres dégradées ;
- Composante C : Mesures d'accompagnement ;
- Composante D : Gestion du programme.

L'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers une gestion rationnelle et durable de l'environnement et des ressources naturelles, source de création de richesse et de bien-être aux populations.

Plus spécifiquement, le programme permettra de :

- Assurer la durabilité des installations humaines à travers le reboisement urbain;
- Améliorer la fertilité des sols par la récupération des terres dégradées ;
- Améliorer le niveau de vie des jeunes sans emploi

La phase pilote de ce programme évaluée à **966 419 852 F CFA** environ durera 12 mois pour compter de Juin 2007.

Toutefois, il doit être prévue une période de deux ans au moins pour le suivi des acquis de cette phase pilote.

Le financement des activités de cette période d'un an devra être négocié avec le Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances avant le terme de la phase pilote.

3. 3. 2. REALISATIONS PHYSIQUES

2. 1. Point de la composante « Appui au Reboisement Urbain »

Dans le cadre de l'exécution des activités programmées, 950 jeunes ont été identifiés dans les arrondissements des communes à statuts particuliers et dans les chefs lieux des communes ordinaires ;

Séance de sensibilisation des jeunes identifiés pour l'entretien des plants mis en terre

Les équipements nécessaires à la conduite des activités sont répertoriés et l'estimation des coûts est faite.

Pour faciliter l'exécution budgétaire du programme, la procédure de gré à gré est autorisée pour l'achat des biens et services.

Les acteurs du processus financier sont également réquisitionnés par le Directeur de Cabinet du Ministère des Finances. Sur cette base, les équipements ont été commandés, puis réceptionnés et distribués dans tous les départements.

Avec l'implication active des élus locaux, l'identification des essences ainsi que des sites de reboisement ont été faites dans tous les départements de notre pays

Une identification des pépiniéristes a été conduite pour évaluer la disponibilité du nombre et des différentes essences de plants à mettre en terre.

Au total 190000 plants ont été acquis dans tous les départements dans le cadre du PSRRT et sont distribués sur les sites retenus pour le reboisement urbain

Les jeunes sans emploi identifiés ont alors été instruits pour la préparation des sites de reboisement et la mise en terre des plants dans tous les départements.

Au terme de l'exécution de l'exercice 2007 de cette composante, il est important de noter que toutes les localités du pays ont fini la mise en terre des plants. 180310 plants ont été mis en terre dans tous les départements.

En outre, 53914 Cages ont été acquises pour la protection des plants mis en terre. Le point de ces cages est fait en annexe.

Les plants mis en terre sont suivis et entretenus par les jeunes recrutés avec l'appui technique des chefs de poste forestier.

Le remplacement des plants morts et des cages pourries, la collecte et la pose de nouvelles cages se poursuivent. Plusieurs localités ont atteint et dépassé la prévision de 2000 plants.

Par contre, des localités comme Cotonou sont saturées et ont de la peine à atteindre leur objectif en raison de l'incivisme des populations et des nombreux chantiers en cours qui rendent les espaces indisponibles.

Il est important de souligner les difficultés rencontrées dans ce cadre par la Coordination du programme :

De nombreux litiges sont nés de l'arrachage ou de la mutilation des plants mis en terre.

L'incivisme de nos compatriotes n'a pas de limites. Les populations de nos villes n'ont aucun égard pour les plants qui sont mis en terre.

En effet certaines cages sont transformées en séchoirs ou en étalage (Place Lénine par exemple). Certains citoyens garent leurs véhicules sur les plants, bousculant et détruisant les cages.

Des actes de sabotage sont notés par endroit (arrachage de plants, destruction de cages, etc.)

La vente d'essence aux abords immédiats des plants mis en terre ;

La transformation des places publiques en terrain de jeu ;

Le vol et l'utilisation des cages en lianes comme bois de feu ;

- ✍ La réticence des populations pour permettre l'approvisionnement en eau dans leurs maisons ; Les populations considèrent les jeunes comme des espions pouvant revenir la nuit pour voler dans les maisons.
- ✍ La transformation des TPC en parking ;

Le point des plants mis en terre par département se présente comme dans le Tableau 9:

Tableau 9 ; Point des plants mis en terre par département

Départements	Objectifs	Plants livrés	Plants mis en terre	Taux de réal.	Ratio plants mis en terre/ Livrés
Littoral	26000	10376	8026	30,86	77,35
Atlantique	16000	16915	16863	105,39	99,69
Mono	12000	12300	12053	100,44	97,99
Couffo	12000	12300	12575	104,79	102,24
Ouémé	26000	17000	16931	65,11	99,59
Plateau	10000	11000	11000	110	100
Zou	18000	19800	19400	107,77	97,98
Collines	12000	13000	11795	98,29	90,73
Donga	8000	10209	10209	127,61	100
Atacora	18000	26957	26957	149,76	100

Borgou	20000	23000	22000	110	95,65
Alibori	12000	18000	13200	110	73,33
Total	190000	190857	181009	95,26	94,84

L'analyse de ce tableau fait les constats ci-après :

Les taux de réalisation dans certains départements dépassent les 100%.

Cette situation s'explique par l'initiative prise certains Maires qui ont mis à la disposition des jeunes, des plants pour compléter ceux du PSRRT ;

Une très faible réalisation au niveau du département du Littoral.

Ce faible score est dû au manque d'espace disponible pour recevoir tous les plants destinés pour Cotonou ;

Un taux moyen de reboisement de 65 % dans l'Ouémé qui (mis à part le Littoral), contraste avec l'ensemble des résultats obtenus au niveau national ;

Cette situation s'explique par le faible taux de reboisement dans la ville de Porto-Novo qui n'a été reboisée à 20,6 % du total planifié.

L'analyse du Ratio plants mis en terre/ Livrés montre que globalement 94% des plants livrés ont été mis en terre.

Néanmoins dans les départements du Littoral et de l'Alibori environ 70% seulement des plants livrés ont été vraiment mis en terre.

Cela pourrait s'expliquer les mortalités dues au transport dans le département de l'Alibori (Grande distance entre le lieu de production et les sites de reboisement) et par le manque d'espace approprié au reboisement dans la commune de Cotonou.

b. Point des cages:

Au cours de la mise en œuvre du PSRRT, il a été remarqué que les cages reviendraient énormément chères par rapport à l'enveloppe disponible pour l'ensemble du Programme. C'est pour contourner cette difficulté que pour la ville de Cotonou/Littoral, il a été retenu le principe de protection à hauteur de 50% des plants mis en terre, d'où des besoins évalués à environ 5.200 cages.

Par contre, c'est le taux de 25% qui a été retenu au niveau des autres localités.

Seul la DDEPN Mono-Couffo n'a pas respecté ce principe. A ce niveau, systématiquement le nombre de plants livrés est celui des cages. Aussi beaucoup de cages sont restées parquées dans les cours des Mairies faute de besoin réel sur le terrain. Une récupération de ces cages non utilisées est en cours pour alimenter les Départements de l'Atlantique et du Littoral.

Le point des cages livrées au niveau des départements se présente comme suit dans le tableau10 :

Tableau10 : Point des cages livrées au niveau des départements

Départements	Cages			Total
	nattes (Kossilé)	bois autres	ou Lianes	
Atlantique			500	500
Littoral	6237	102	2007	8346
Ouémé	2.585	-	-	2585
Plateau		-	-	-
Zou	4647	500	-	5147
Collines	-	3483	-	3483
Atacora	-	819	-	819
Donga	-	768	-	768
Borgou	-	5500	-	5500
Alibori	-	3300	-	3300
Mono	-	-	12070	12070
Couffo	-	-	12000	12000
Total	13569	14472	26577	54618

Un lot de près de 6185 nattes/kossilés en stock à l'Inspection Forestière de l'Ouémé-Plateau ont été distribués notamment dans la ville de Cotonou pour remplacer celles qui pourrissent déjà au collet des plants et dans les départements de l'ouémé.

L'Office National du Bois a été mis à contribution pour la fabrication des cages à partir des dosses (chutes de bois de teck). Plus de cinq cents (500) cages sont mises à la disposition de la DDEPN Zou-Collines par cet Office et sont posées dans les villes de Bohicon et d'Abomey. 102 cages sont fabriquées par l'usine de l'ONAB à Cotonou et posées dans cette ville aux Arrondissements 3, 4, 11 et 12.

Dans les autres Départements, les mêmes dispositions ont été prises à partir des matériaux locaux ce qui a permis de réduire le coût unitaire des cages de protection.

Suite au constat fait sur l'inefficacité des nattes/kossilés dans leur confection actuelle, il a été demandé aux jeunes de la ville de Cotonou de réduire la hauteur des nattes. Cette opération, suivie de la dotation en piquets et en fil de fer recuit, a permis : de mieux aérer les plants et de porter pratiquement le nombre des cages/kossilés du simple au double ;

Les nattes/Kossilés posées en début de saison se sont vite détériorées. Les jeunes ont alors procédé à leur remplacement dans la ville de Cotonou et ce pour faire face à la saison sèche qui s'annonce.

c. Point du petit outillage

Il est constitué de :

01 houe, 01 coupe-coupe, 01 arrosoir, 01 seau par jeune employé ; 01 brouette, 01 ruban de 50 m par groupe de 10 employés. Des jalons ont été livrés dans certains départements.

Toutes les équipes de jeunes prestataires ont reçu leur petit outillage sur toute l'étendue du territoire national dans le cadre du reboisement urbain.

Point de l'identification et de la paie des jeunes sans emploi

Une base de données est constituée pour les jeunes identifiés pour la Composante « Appui au Reboisement Urbain ».

En dehors des spécificités écologiques de certaines Communes comme celle des Aguégus, tous les accords de prestation de service, dans le cadre du reboisement urbain, sont disponibles au niveau de la Coordination du Programme.

Une rémunération de 37.500FCFA a été octroyée aux jeunes sans emploi identifiés pour une période de cinq mois.

d. Difficultés rencontrées

- A la date d'aujourd'hui les procédures de décaissement n'ont pas encore permis de payer les fournisseurs de plants et de cages acquis sans bon de commande préalable. Il en est de même pour le petit outillage. Toutefois, des bons de commande sont disponibles notamment pour le petit outillage et certains équipements comme les ordinateurs et autres consommables informatiques.

- Le grand problème de la ville de Cotonou est celui de l'incivisme et de l'insalubrité. Les places publiques reboisées sont prises d'assaut par les sportifs, les bars et restaurants en plein air qui sont légion dans la ville de Cotonou.

- Les transporteurs et autres conducteurs d'engins à quatre roues qui garent sur les TPC créent énormément de dégâts face auxquels le PSRRT seul ne peut rien faire.

2. 2 Composante Restauration des Terres

Une mission d'internalisation et de lancement de la composante a eu lieu dans les 06 communes ciblées.

Cette mission a permis de rencontrer les maires et les RCPA de ces localités et de faire aussi une visite de terrain pour évaluer la composante « reboisement urbain ».

Une autre mission relative à cette composante a eu lieu sur les sites de Kpomassè et de Ouèssè.

Sur la base des analyses objectives des bénéficiaires, il est envisagé que l'on utilise la méthode de prestation de service par les ONG ou les CeRPA pour tenir dans le calendrier et éviter les multiples difficultés rencontrées à l'occasion de la mise en œuvre de la Composante « Appui au Reboisement Urbain.

Sur cette base, un contrat de prestation de service est en cours de signature pour le site de Ouèssè qui est actuellement le seul site à soumettre un projet.

2. 3. 3. EXECUTION FINANCIERE

Il a été alloué au PSRRT pour le compte de 2007 un crédit de 591 000 000 F CFA.

Les dépenses ont été exécutées simultanément en procédure normale et en procédure exceptionnelle. Le point des dépenses exécutées en procédure ordinaire sont consignées dans le tableau 11

Tableau 11 Le point des dépenses exécutées en procédure ordinaire

N° d'ordre	DESIGNATION	Montant dépense	Budget réajusté
1	Païement des jeunes pour les trois premier mois	104 625 000 F	235.125.000 F
8	Païement des jeunes pour les deux derniers mois	74 655 000 F	
2	Achats petits outillages	30 721 300 F	16.435.000 F
3	Achat des plants	45 454 048 F	112.288.500F
4	Achat Cages	45 652 556 F	
5	Engagement relatif aux fournitures	2 921 535 F	
	TOTAL 1	229 374 439 F	
6	Frais de Mission	18 956 000 F	50.678.200 F
7	Carburant	45 000 000 F	
	TOTAL 2	138 611 000 F	
	Total des dépenses	367 985 439 F	

Sur les 591 000 000 F inscrits pour le PSRRT, 367 985 439 F ont été dépensés soit un taux d'exécution financière de 62,26 %.

2. 3. 4. POINT DES DEMARCHES POUR LA LIQUIDATION DES DEPENSES

Suite aux multiples correspondances adressées par le MEPN au MF, face aux difficultés liées à la liquidation des dépenses et aux réticences des DCF, la Coordination du PSRRT a obtenu :

- ✍ l'autorisation du gré à gré ;
- ✍ la réquisition des acteurs financiers relevant du MF. ;
- ✍ le paiement de cinq mois de prestation pour les jeunes de la composante « Appui au Reboisement Urbain » ;
- ✍ le paiement des fournisseurs de plants, cages, petit outillage de reboisement et d'équipement

2. 3. 5. Perspectives pour 2008

Recruter et rémunérer les agents prestataires de service : 475 jeunes sans emploi seront recrutés pour le regarnissage et l'entretien des plantations ;

Regarnir 50% des plants mis en terre dans le cadre de l'exercice 2007 : 95000 plants toutes essences confondues seront acquis et mis en terre pour le regarnissage des plantations réalisées en 2007

Assurer la protection des plants mis en terre dans le cadre du PSRRT :

48000 cages seront acquises pour la protection des plants mis en terre dans chaque commune/Arrondissement

Entretenir et surveiller les plantations : 190 ha de plantations seront entretenus et 90 % des plants mis en terre sont vivants

Recruter de la main d'œuvre locale pour la mise en œuvre des activités de restaurations : 312 jeunes sans emploi seront identifiés

Acquérir les outillages et matériels nécessaires : Les outillages et matériels nécessaires à l'exécution de la composante seront acquis ;

Vulgariser les techniques et technologies de lutte anti-érosive et de restauration de la fertilité des sols : Deux techniques de restauration des sols seront vulgarisées pour la restauration de 282 Ha de terres ;

Confectionner et installer les ouvrages de lutte anti-érosive (mécaniques et biologiques) : 282 ha de terres dégradées bénéficieront des actions de restauration soit 47 ha par commune ;

Appuyer les relais locaux pour la confection et l'installation des ouvrages de lutte anti-érosive (mécaniques et biologiques) : Les relais locaux recevront un appui technique pour la confection des ouvrages de lutte anti-érosive ;

Assurer la surveillance et l'entretien des ouvrages mis en place dans le cadre de la restauration des terres : 90% des réalisations du programme sont surveillées et entretenus ;

Les actions menées sont encouragées par l'organisation du concours de l'entité la mieux verdie : Un prix sera offert à la commune la plus verdie et au sol la mieux restaurée ;

Former les acteurs du programme : Les jeunes identifiés dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme seront formés aux techniques de production de plants et de reconnaissance de quelques essences forestières et ornementales ; Tous les acteurs ont reçu une formation sur les résultats attendus du PSRRT et des notions préliminaires de production de plants ;

Acquérir un véhicule pickup double cabine pour le programme : Un véhicule pick-up double cabine sera acquis pour le suivi des activités du programme

Mettre en place les différents organes de gestion : Les différents organes de mise en œuvre du PSRRT seront renforcés pour un meilleur suivi des activités ;

Faciliter les procédures d'acquisition de biens et matériels du programme : Les procédures financières sont mis en œuvre pour faciliter la mise en œuvre des activités ;

Organiser le suivi – évaluation du programme : un suivi régulier du programme est organisé

2. 4 Projet PAMF

2. 4 .1. DESCRIPTION DU PROJET

- a. Objectif sectoriel : L'objectif sectoriel est la préservation et la gestion durable des écosystèmes naturels du pays, en particulier, la préservation de la potentialité de l'écosystème forestier et de la biodiversité au moins à l'état actuel.
- b. Objectif principal du Projet : L'objectif principal du Projet est de réaliser l'aménagement intégré des massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou (370.000 ha), par la mise en œuvre de plans d'aménagement au moyen de systèmes de gestion durable des écosystèmes, avec la participation des populations riveraines.
- c. Description des réalisations du Projet : il est proposé la réalisation des activités principales qui porteront sur la gestion des ressources naturelles (gestion de la faune et de la flore), les activités de développement rural (apiculture, aménagement de bas-fonds, pisciculture etc.), l'appui aux actions de développement et aux actions d'accompagnement (sensibilisation, micro-crédit associatif autogéré, centre écologique, etc.), les infrastructures indispensables (pistes et sentiers, logements, bâtiments divers, forages, etc.), les véhicules, matériels et équipements divers.
- d. Les principales composantes du Projet sont :
 - A : Gestion durable des ressources naturelles ;
 - B : Actions d'accompagnement ;
 - C : Gestion du Projet.
- e. Coût du Projet (décaissements annuels pour 2007)

Le coût prévisionnel du projet est de **3 706 105 750**

Le décaissement est de **897 397 680** de F CFA. Le taux de décaissement est de **24,21%**

Le Projet est financé conjointement par le Gouvernement du Bénin, les bénéficiaires, la BADEA et le FAD

f. Personnel local

La structure et l'effectif du personnel local ont été modifiés au cours de l'année 2007 pour tenir compte du dispositif opérationnel de mise en œuvre des PAP. En effet, du premier au troisième trimestre 2007, l'effectif total du personnel local en poste est de soixante treize (73) agents dont cinq (05) APE et soixante sept (68) agents contractuels. Ce personnel se répartit en 37 agents à la direction, (04 APE et 33 contractuels) 05 agents au Bureau de Liaison, (01 APE et 04 contractuels) et 26 agents (tous des contractuels) à la CTA.

Au cours du quatrième trimestre 2007 la mise en place du dispositif opérationnel de mise en œuvre des PAP devient une réalité avec la mise à disposition, par l'Administration Forestière, d'un (01) CCTA, d'un (01) CA et de sept (07) CUA tous des APE.

Ainsi, l'effectif total du personnel local en poste au cours du 4^{ème} trimestre 2007 est de soixante six (66) agents dont treize (13) APE et cinquante et trois (53) agents contractuels

g. Organes de gestion et de suivi du Projet

La gestion globale et le suivi du Projet sont assurés par les organes ci-après :

- Cellule de Gestion du Projet (CGP)
- Commission de Suivi Externe du Projet (CSEP)
- Comité Régional de Suivi du Projet (CRSP)

Tous ces organes ont été opérationnels au cours de l'année en dehors de la CRDRN dont le projet d'arrêté a été l'objet d'une séance d'harmonisation avec les collectivités locales.

2. 4. 2. REALISATION DES OBJECTIFS DU PROJET

2.4.2.1. COMPOSANTE A : Gestion Durable des Ressources Naturelles

Résultat n°1 : Les Plans Simples de Gestion des massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou sont élaborés et mis en œuvre

- ❖ Installer et appuyer les structures de co-gestion des forêts :
 - Appuyer la mise en place/dynamiser les structures locales de gestion des ressources naturelles

Il s'agissait au cours de l'année d'appuyer la mise en place de la Coordination Régionale pour le Développement des Ressources Naturelles Partagées (CRDRN), 3^{ème} et plus haut niveau du cadre institutionnel de cogestion des massifs. (après les CVDD et les CEGRN)

A cet effet, le projet d'arrêté créant cet organe a été soumis aux maires des cinq communes concernées pour amendement. Au terme des discussions avec ces derniers une nouvelle version de l'arrêté a été élaborée. Mais cette dernière version n'est pas encore transmise au MEPN pour sa signature. L'arrêté n'étant pas encore signé, la CRDRN n'a pu être installée.

- Appuyer le fonctionnement des confréries des chasseurs

L'appui au fonctionnement des Confréries Villageoises de Chasseurs (CVC) s'est traduit au cours de l'année 2007 par l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de surveillance des massifs forestiers contre l'exploitation forestière anarchique, le braconnage et la transhumance. Dans ce cadre, les cahiers de sortie des CVC ont été régulièrement remplis pour rendre compte de la tenue effective des patrouilles de surveillance des FC et de leurs résultats ; les rapports circonstanciés relatifs à leurs activités sont envoyés à la Direction du Projet.

- Suivre et évaluer les actions de gestion de la faune.

Dans le cadre de cette activité, des contrats de surveillances des massifs contre l'exploitation anarchique du bois et de la faune ont été signés avec les CVC et les rapports sur la surveillance de la faune sont disponibles. Ce suivi est renforcé par la présence et l'accompagnement de l'administration forestière qui a appuyé l'organisation de deux patrouilles interarmes, une patrouille régionale et plusieurs patrouilles locales de surveillance des massifs en collaboration avec l'Etat major Général de l'Armée et la Gendarmerie. Ces patrouilles ont permis de dissuader les exploitants illégaux des massifs.

❖ **Matérialiser les limites des trois massifs**

- Matérialiser les limites des séries agro forestières

Les limites des séries agro forestières qui n'ont pas été prise en compte en 2006 ont été matérialisées.

❖ **Mettre en place un système d'information géographique**

Le Système d'Information géographique du Projet est régulièrement mis à jour grâce à l'intégration des données collectées tout au long de l'année. Notons que le SIG est utilisé dans le cadre de l'élaboration des Plans d'Aménagement Participatifs. Par ailleurs des DVD du SIG PAMF sont réalisés.

❖ **Réaliser les inventaires forestiers**

- Réaliser les inventaires d'exploitation

Les inventaires d'exploitation des 7 parcelles à exploiter en 2007 (correspondant à la 1^{ère} année de mise en des PAP) ont été réalisés. L'objectif de l'inventaire d'exploitation est de fournir pour cette année 2007 les volumes précis (volume fût et volume total) de bois exploitables dans les parcelles soumises à l'exploitation.

Les critères de marquage positif des arbres ont été élaborés et le marquage des arbres démarré dans les parcelles à exploiter en 2007. L'objectif de ce marquage est de conserver quelques semenciers pour la régénération naturelle. Le choix des arbres à conserver (marquage positif) combine les résultats des inventaires globaux et ceux issus des récents travaux d'inventaires d'exploitation. Les sujets d'espèces rares sont exclus de l'exploitation et font systématiquement l'objet de marquage.

Le marquage positif est achevé dans les parcelles C à Agoua et dans le complexe FC de Wari Maro, FC des Monts Kouffé et se poursuit sur les autres sites.

Notons cependant que le marquage ayant pris du retard, l'exploitation des parcelles prévue pour 2007 est reportée en 2008.

- Appuyer les structures de gestion des ressources naturelles

L'appui aux structures de gestion des ressources naturelles s'est traduite cette année par :

- la rédaction d'une note d'exploitation forestière, dans le cadre du démarrage de l'exploitation des parcelles prévues en 2007 et la réalisation d'une émission radio sur ladite note qui a été diffusée sur les radios de proximité des antennes du projet ;

- l'organisation de trois séances d'informations avec les exploitants forestiers pour une large diffusion de la note d'exploitation forestière ; par ailleurs des informations et appuis ont été donnés aux exploitants pour se constituer en groupement ; dans ce cadre, une coopérative dénommée l'Union fait la force" a été créée à Biguina ;
- l'organisation des séances de formation sur la planification, l'évaluation et la gestion administrative et comptable simplifiée au profit des membres des CVDD et CEGRN ;
- l'élaboration de DAO pour l'acquisition de petits outillages, outils d'exploitation forestière et tronçonneuses et le lancement de l'appel d'offres ; malheureusement le dépouillement des dossiers s'est révélé infructueux et l'appel d'offre sera relancé au cours de l'année 2008 ;

Par ailleurs des demandes d'agrément des groupements d'exploitants forestiers appuyés par le PAMF ont été introduites auprès de l'administration forestière. Mais cette dernière a suspendu la délivrance desdites demandes.

❖ Réaliser les actions pilote d'aménagement forestier

Il s'est agi de conclure et de faire exécuter les contrats avec les ONG et les organisations de base prestataires de services pour les travaux de production de plants, de reboisement, d'entretien des plantations, de mise à feu précoces des massifs et de restauration des anciennes plantations d'anacardier. De même les réceptions de ces différents travaux ont été faites au fur et à mesure au cours de l'année.

Au total, environ 480 000 plants ont été produits, 333,41 ha de plantation en plein réalisés. De même des appuis ont été donnés pour la réalisation de 8,42 ha de plantation privée et la poursuite des travaux de réhabilitation des anciennes plantations d'anacardier. Aucune plantation d'enrichissement n'a été réalisée. Cependant, il faut signaler que le projet a pleinement atteint ses objectifs de plantation d'enrichissement depuis l'année 2006. La non réalisation des plantations d'enrichissement cette année s'explique par la contestation de la mise en œuvre du plan de zonage par les paysans installés en séries de production et de protection dans la Forêt Classée d'Agoua. Non seulement les objectifs de plantation n'ont pu être atteints, mais les activités d'aménagement également piétinent. A cet effet les objectifs de plantations prévus pour le compte de l'année 2007 n'ont pu être atteints et en particulier dans la FC d'Agoua. L'opposition des paysans au dégagement des plantations d'anacarde dans les zones destinées à abriter les nouvelles plantations prévues. A cet effet, et dans le but de trouver des alternatives permettant d'assurer un aménagement durable de ladite forêt, il a été prévu et organisé au cours du 4^{ème} trimestre, une rencontre entre le projet, appuyé par les autorités du MEPN, et des représentants du MAEP, des représentants des Mairies de la zone d'intervention du projet, des exploitants agricoles et des personnes ressources. De façon globale, au terme des discussions, il ressort que les exploitants agricoles illégalement installés dans la FC d'Agoua demandent à être systématiquement recasés dans la série agro forestière et que des mesures d'accompagnement soient prises spécialement à leur endroit.

Enfin dans le cadre de la réalisation des actions pilotes d'aménagement, les plantations réalisées ont été entretenues, les travaux réceptionnés au fur et à mesure et les travaux de valorisation des produits forestiers ligneux à travers le lancement de l'avis d'appel à manifestation relatif à la vente de coupe.

Le tableau ci-dessous donne les détails des différents contrats signés avec les populations à la base et de leur niveau d'exécution.

Tableau12: Point d'exécution des contrats de prestation signés avec les populations à la base pour le compte de l'année 2007 par type d'activité

TYPE D'ACTIVITES	NOMBRE DE CONTRATS	MONTANT CONTRATS	MONTANT DECAISSE	TAUX D'EXECUTION
REALISATION DE PLANTATION	12	38 764 571	38 204 563	98,56%
ENTRETIEN DE PLANTATION	146	231 175 426	216 625 437	93,71%
ALLUMAGE DES FEUX PRECOCES	38	3 971 940	3 971 940	100,00%
PRODUCTION DE PLANTS	8	24 640 000	24 315 000	98,68%
TRANSPORT DE PLANTS	4	5 846 100	5 846 100	100,00%
SURVEILLANCE	32	19 079 280	12 111 060	63,48%
TOTAL	240	323 477 317	301 074 100	93,07%

Deux cent quarante (240) contrats d'un montant total de trois cent vingt trois millions quatre cent soixante dix sept mille trois cent dix sept (323 477 317) FCFA ont été signés avec les communautés à la base dans le cadre de la réalisation des actions d'aménagement forestier avec un taux de réalisation global de 93%.

❖ Réduire la pression agricole en FC

Il s'agissait de recenser les zones de cultures et leurs exploitants agricoles en FC, de mettre en place les structures de gestion des séries agro forestières, d'évaluer les besoins en terre agricole et de signer les contrats d'occupation des séries agro forestières.

Le recensement des exploitants agricoles en FC a été réalisé au niveau de la FC de Wari Maro. Au niveau de la forêt classée d'Agoua, les travaux de recensement ont été ralentis à cause de la contestation des paysans installés dans les séries de production et de protection. De même, en raison de l'arrivée à terme des contrats de travail avec les ADL, de la mise en place récente des Chefs Unité d'Aménagement (CUA) et surtout du manque de collaboration des exploitants agricoles installés en série de production et de protection, le recensement n'est pas encore finalisé. En effet, les CUA nouvellement installés ne se sont pas encore appropriés la technique de recensement.

Par ailleurs, 5 comités de gestion (1 à Lougba - Koko, 1 à Agoua - Cloubou, 1 à Malomi - Gbèdjè, 1 à Gotcha – Alétan - Gbèjè, 1 à Bétérou) ont été installés au niveau des séries agroforestières. Un modèle de contrat d'occupation des sols est élaboré mais aucun contrat d'occupation des terres n'est encore signé.

❖ Réaliser les infrastructures d'aménagement forestier (pistes forestières, routes, etc)

Dans le cadre de cette activité, les DAO de construction de 162,7 km de pistes ont été lancés. Mais, l'ouverture des plis prévue pour le 25 mai 2007 n'a pas eu lieu. La Cellule de Passation des Marchés Publics, a dit n'avoir pas été informée du report de l'ouverture et a refusé de prendre les dossiers le jour de l'ouverture des offres. Au vu de cette situation, compte tenu du fait que (i) la réalisation des pistes doit respecter un calendrier qui tienne compte de la saison des pluies (ii) la date de clôture du projet après une deuxième prorogation est le 31 décembre 2007, il a été suggéré que les travaux relatifs à ces pistes soient inscrits à la deuxième phase du Projet. Un compte rendu sur la situation a été fait au Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature qui a accepté le report des pistes à la 2^{ème} phase du Projet.

❖ Entretien des infrastructures d'aménagement forestier

Dans le cadre de cette activité, le Conseil villageois de Développement Durable (CVDD) de Wari-Marou a procédé, à l'entretien des 12 km de sentier écologique réalisé au niveau du circuit touristique du Mont Soubakpérou. Cette activité rentre dans le cadre de l'entretien par les bénéficiaires, des infrastructures éco touristiques réalisées par le Projet.

❖ Entretien des plantations installées

Dans le cadre de cette activité, il s'agissait de conclure les contrats d'entretien des plantations 2003 et 2004 (ouverture des pare-feux et allumage des feux de renvoi), 2005, 2006 et 2007. Tous ces contrats sont signés, et exécutés.

❖ Procéder à la signature des PAP

Dans le cadre de cette activité, les PAP ont été finalisés et sont en cours d'édition. Ils seront ensuite introduits au Cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature pour leur approbation et leur signature au cours du 1^{er} trimestre 2008.

❖ Elaborer les plans annuels de gestion (PAG) des PAP

Les plans annuels et le plan global de gestion ont été élaborés. De même les projets de contrats de gestion sont disponibles.

❖ Mettre en œuvre les PAG

Le démarrage de la mise des plans d'aménagement s'est traduite au cours de cette année par :

- Le démarrage du recensement des exploitants agricoles, début de la mise en œuvre du zonage
- La perception des taxes chez les éleveurs
- La réalisation des inventaires d'exploitation dans le but de la valorisation des produits forestiers ligneux

- L'installation des sous-comités de gestion des séries agro forestières
- Etc.

❖ Suivre la mise en œuvre des PAG

Les activités menées dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des PAG sont : le remplissage périodique des fiches de suivi évaluation des activités et l'organisation des missions de terrain. Ainsi, les fiches de suivi évaluation sont remplies toutes les six semaines. Par ailleurs, 5 missions de suivi des activités ont été organisées. Ces activités ont permis de suivre et d'apprécier le niveau d'avancement des activités planifiées au cours de l'année.

❖ Réaliser le dénombrement de la faune sauvage avec précision du plan de tir

Dans le cadre de cette activité, le projet a poursuivi le suivi de la faune selon la méthode d'Indice Kilométrique d'Abondance IKA. Ainsi, trois suivis selon la méthode d'Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) ont été réalisés aux mois de mars, juin et décembre 2007. Les résultats de ces suivis ont fait l'objet de rapport séparé.

❖ Mettre en place un système d'auto-surveillance

Dans le cadre de la surveillance et de la protection des massifs forestiers contre le braconnage et les activités illicites, il a été organisé, grâce à la collaboration de l'administration forestière et des confréries villageoises de chasseurs, 2 patrouilles inter-armes, 1 patrouille régionale avec les CUA, 1 patrouille de la brigade mobile et plusieurs patrouilles locales avec les CVC.

❖ Matérialiser les couloirs de transhumance et les zones de pâturage dans les trois massifs forestiers

Dans le cadre de cette activité, les éleveurs transhumants et leur cheptel ont été recensés à Wari-Marô, Manigri, Bantè et une estimation des effectifs a été faite à Agbassa. Compte tenu du fait que le phénomène de la transhumance n'est pas circonscrit et couvre toute l'étendue des Forêts Classées, il a été retenu que la série de production sera en même temps considérée comme la série pastorale. A cet effet, les limites des plantations ont été matérialisées et montrées aux éleveurs transhumants recensés.

De même, conformément aux dispositions prévues dans les PAP, Un canevas de reçu des contributions des éleveurs transhumants a été élaboré aux fins de la perception des diverses taxes, qui est déjà une réalité grâce au paiement des contributions de parcours par les éleveurs transhumants au niveau de l'Antenne de Manigri. Le montant de ces contributions s'élève à cinq millions quatre vingt et dix neuf mille trois cents francs (5 099 300) FCFA. Ces contributions sont recouvrées par les CVDD comme prévu dans les PAP.

Enfin, un projet de contrat de gestion des parcours avec les éleveurs a été élaboré et les contrats de gestion des parcours sont signés avec les éleveurs de l'antenne de Manigri. Au niveau de l'antenne de Bantè, le recensement des éleveurs et de leur cheptel venant de s'achever, une séance d'échange a été organisée à l'intention des éleveurs, avec l'appui de

l'ADL pastoraliste du projet, sur le contenu du contrat de parcours, en particulier les obligations des éleveurs

- ❖ Mettre en œuvre des actions pilotes d'amélioration du pâturage naturel dans les zones de parcours

Dans le cadre de cette activité, les zones de parcours ont été mises à feu précoces à partir du mois de novembre 2007.

- ❖ Mener les actions d'accompagnement en faveur des éleveurs
 - Réaliser les dépôts d'intrants vétérinaires

Dans le cadre de cette activité, sur trois dépôts d'intrants vétérinaires en construction, un a été finalisé et réceptionné. De même une visite prospective des expériences de gestion des crédits et intrants vétérinaires dans les régions de Gogounou et de Kérou a été organisée. L'objectif de cette visite est de s'inspirer de l'exemple des différentes régions visitées pour définir et adopter une stratégie organisationnelle d'appui aux éleveurs peulh de la zone du projet. Ainsi, une stratégie opérationnelle de gestion des dépôts d'intrants vétérinaires a été élaborée, mais n'est pas encore adoptée et aucun crédit n'a été accordé aux éleveurs.

- ❖ Organiser des séances d'auto-réflexion sur le contenu du projet de plan d'aménagement de la faune, des parcours naturels et des plans d'eau

Huit (08) séances d'auto-réflexion sur le contenu des PAP ont été organisées au cours de l'année 2007 avec les exploitants agricoles, les éleveurs, les CPF, les CUA et les responsables d'inspection et de cantonnements forestiers. L'objectif poursuivi à travers ces séances est l'internalisation des activités contenues dans les PAP.

- ❖ Mettre en œuvre les actions pilotes d'aménagement de la faune sauvage, des parcours

Il s'agit de réaliser les mares et micro barrages. Après, le recensement des besoins des éleveurs en 2006, les discussions avec ces derniers ont permis en 2007, de choisir et de géo référencer l'emplacement de ces infrastructures. De même une visite des expériences de gestion des mares et micro barrages existants et fonctionnels a été effectuée pour avoir une idée des réalités liées à ces infrastructures afin d'en tenir compte dans leur réalisation.

Résultat n°4 : Le Centre Ecologique, la recherche et l'écotourisme sont opérationnels

- ❖ Mettre en oeuvre le programme de recherche

Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de recherche, les activités menées au cours de l'année 2007 se présentent comme suit :

- La poursuivre l'étude biodiversité
- La réalisation d'une étude d'impacts socio-économiques

- La réalisation d'une étude d'impact écologique du Projet
 - La mise en place des dispositifs de suivi
 - La réalisation de l'actogramme des singes magistraux de Kikélé
 - La poursuite de l'étude chasse villageoise de subsistance
 - La caractérisation des principales essences de bois de valeur
- ❖ Appuyer la réalisation des recherches pour la préparation des mémoires et des thèses relatifs à la gestion durable des trois massifs

Dans le cadre de l'appui à la réalisation des recherches pour la préparation des mémoires et des thèses relatifs à la gestion durable des trois massifs, quatre thèmes ont été appuyés :

- Surveillance des massifs forestiers par les CVC, problèmes et perspectives.
- Zonage de la FC d'Agoua, problèmes et approches de solutions.
- Contribution au développement éco touristique et valorisation des FC des Monts Kouffé et Wari-Marou.
- Inventaire dans les galeries forestières et possibilités de leur valorisation.

❖ ***Informier le grand public et les institutions des prestations du centre écologique***

Dans le cadre de l'information du public et des institutions des prestations du centre écologique, 1000 dépliant sur le Mont Soubakpérou ont été édités et distribués. De même, des panneaux publicitaires et d'indication du centre écologique ont été confectionnés, réceptionnés et seront implantés au cours du 1^{er} trimestre 2008.

❖ Aménager les sites d'intérêts touristiques

L'aménagement des sites éco touristiques s'est traduite cette année par :

- La réalisation d'un arboretum autour des sites touristiques d'Agbassa
- La confection et l'installation des panneaux d'indication et publicitaires des sites touristique d'Agbassa (carnot ville, hippopotames d'Akogou, Mont Soubakpérou, singes magistraux de Kikélé, etc.).

Par ailleurs, une étude a été menée sur les possibilités d'aménagement des sites d'Agbassa et un rapport est disponible.

❖ Promouvoir l'écotourisme

Dans le cadre de cette activité, comme mentionné ci-dessus, le Projet a :

- Edité et distribué 1 000 dépliant sur le Mont soubakpérou,
- Confectionné et réceptionné des panneaux publicitaires et d'indication sur le centre écologique ;
- Réalisé un arboretum autour des sites touristiques d'Agbassa
- Confectionné et implanté des panneaux indicateurs/publicitaires des principaux sites éco-touristiques dans sa zone d'intervention ; Il s'agit de 10 panneaux d'indication, de 4 panneaux d'information sur les conditions d'accès aux sites et de 2 panneaux de sensibilisation (interdiction de chasse et empoisonnement des eaux).

2. 4. 2. 2.COMPOSANTE B : Actions d'accompagnement

Résultat N°1 Les dynamiques de développement des villages riverains sont renforcées.

❖ Appuyer la mise en oeuvre des Plans de Développement Communaux

- Appuyer le plan de renforcement des capacités des structures communales

Dans le cadre de cette activité, les besoins en renforcement de capacités des structures communales (CVDD et CEGRN) ont été évalués et a permis l'élaboration d'un plan de renforcement de capacités.

- Promouvoir les activités forestières et agroforestières dans la zone tampon

Le projet a poursuivi son appui à la réalisation des plantations communautaires. Des appuis ont donc été donnés pour la mise en place d'une superficie totale de 8,42 ha de plantations privées au cours de l'année 2007.

- Mettre en place les infrastructures de bases prévues par le Projet

Au cours de l'année, huit missions de suivi et de contrôle des chantiers ouverts ont été organisées par le Service Administration et Formation. Il a été constaté l'achèvement de certaines infrastructures administratives, notamment :

- Pour l'antenne de Bantè : 1 bâtiment administratif, 1 logement, 1 maison de passage, et 1 case de passage, postes forestiers ;
- Pour l'antenne de Wari-Marô : 1 bâtiment administratif, 1 logement, 1 maison de passage, 1 bureau-logement, 1 case de passage).

Cependant, lesdites infrastructures n'ont pu être réceptionnées.

- Promouvoir les activités en faveur des femmes

Dans, le cadre de cette activité, le Projet a poursuivi la mise en place des Tout Petits Crédits aux Femmes. Pour la 6^{ème} édition, le point des crédits octroyés aux femmes peut se résumer dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Point d'exécution de la 6^{ème} édition des TPCF

Nombre de village	G F	Nombre de femmes	Principal	Intérêts	Total à rembourser	Montant remboursé	Reste à Rembourser	Taux d'impayé
9	22	252	4 890 000	146 700	5 036 700	4 554 795	481 905	9,57%

Ainsi, pour la 6^{ème} édition des TPCF, 252 femmes regroupées au sein de 22 GF, ont bénéficié de crédit pour un montant total de 5 036 700 FCFA ; ce montant à été remboursé à 90,43%.

De même il a été poursuivi les appuis aux groupements de femmes productrices de beurre de karité pour l'écoulement de leur produit.

- Mettre en place les infrastructures sociales prévues par le Projet

Dans le cadre de la construction des infrastructures sociales (12 modules de 3 classes, 6 centres de santé, 17 forages dont 4 avec château d'eau et 3 dépôts).

Au cours de cette année une réception provisoire des bâtiments objet des contrats ci-dessous a été organisée au mois de décembre :

- Contrat n° 232/MFE/MAEP/CNMP/SP du 30/08/05 signé avec l'entreprise CAAM et relatif à la construction de six postes forestiers dans les localités de Agoua, Dassa, Doumè, Bassila, Pira et Kprèkètè ;
- Contrat n°89/MFE/MAEP/DNMP/SP du 07/04/06 signé avec l'entreprise CANAL EAU et relatif à la construction de treize (13) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de Illélakoun, Ilaré, Alétan, N'Tchoun, N'Tchotché, Assaba, Idiogou, Koko, Idadjo, Assahou, Wannou, Adoun et Assion
- Contrat n°83/MFE/MAEP/DNMP/SP du 04/04/06 signé avec l'entreprise ETENOC-BTP et relatif à la construction dans la zone de l'antenne de Agbassa et de Wari-Marou de (i) 01 dépôt à Bétérou (ii) 01 centre de santé entre Agbassa et Koda (iii) 02 modules de trois classes + bureau + magasin + bloc latrine dans les EPP de Agbassa et de Sinahou.

En dehors de ces bâtiments achevés et provisoirement réceptionnés, il faut noter que l'entreprise PIVOT-BENIN signataire du contrat a entièrement fini la réalisation de trois forages positifs équipés de pompes électriques sur les antennes de Bantè, Wari-Marou et Agbassa. Le quatrième forage prévu à Manigri étant négatif, il est envisagé l'octroi d'un nouveau site par les Autorités de l'Arrondissement. Les travaux de construction des autres infrastructures administratives et sociales sont encore en cours.

Le tableau suivant fait le point global sur le niveau d'avancement des travaux de construction des infrastructures administratives et sociales prévues par le Projet.

Tableau 2 : Point d'exécution des marchés de construction d'infrastructures du PAMF au 31 décembre 2007

APPEL D'OFFRES/CONTRAT/LOT	SITUATION ACTUELLE
DAO N° 852/D-CAB/SGM/SA du 17/06/2004 pour la réalisation des travaux de construction de divers bâtiments (1^{ère} tranche)	
<i>Contrat N°231/MFE/MAEP/CNMP/SP du 30/08/05 (adjudicataire CERAB – TP)</i>	
Lot n°4 : Construction dans la zone de l'antenne de Bantè <ul style="list-style-type: none"> - 1 bâtiment administratif - 1 logement - 1 maison de passage - 1 bureau-logement - 1 case de passage - 1 château d'eau de 10 m³ 	Travaux achevés sauf le château d'eau Réception provisoire partielle des travaux envisagée
Lot n°6 : Construction dans la zone de l'antenne	Travaux achevés sauf le château d'eau

APPEL D'OFFRES/CONTRAT/LOT	SITUATION ACTUELLE
de Wari-Marou - 1 bâtiment administratif - 1 logement - 1 maison de passage - 1 case de passage - 1château d'eau de 10 m ³	Réception provisoire partielle des travaux envisagée
Contrat N° 232/MFE/MAEP/CNMP/SP du 30/08/05 (Adjudicataire CAAM)	
<u>Lot 1</u> : Construction de trois (3) bureaux-logements (postes forestiers) dans les localités d'Agoua, de Dassa et de Doumè	Travaux achevés – réception provisoire prononcée
<u>Lot 2</u> : Construction de trois (3) bureaux-logements dans les localités de Bassila, Pira et de Prèkètè	Travaux achevés – réception provisoire prononcée
Contrat n°233/MFE/MAEP/CNMP/SP du 30/08/05 (Adjudicataire Afrique Inter)	
<u>Lot 3</u> : Construction dans la zone de l'antenne d'Agbassa - 1 bâtiment administratif - 1 logement - 1 maison de passage - 1 bureau-logement - 1 case de passage - 1château d'eau de 20 m ³	Achèvement des travaux de couverture et la pose des faitières pour la maison de passage, le bâtiment administratif et la case de passage. De même le carrelage est en cours
<u>Lot 5</u> : construction dans la zone de l'antenne de Manigri - 1 bâtiment administratif - 1 logement - 1 maison de passage - 1 bureau-logement - 1 garage - 1château d'eau de 20 m ³ - Centre de formation	Mise en place des travaux de perrons, rampes d'accès, placards, fosse de réparation, fosses septiques et puisards
DAO N° 565/MAEP/D-CAB/SGM/SA du 21/03/2005 pour la réalisation des travaux de construction de divers bâtiments (2^{ème} tranche)	
Contrat n°83/MFE/MAEP/DNMP/SP du 04/04/06 (Adjudicataire : ETENOC BTP)	

APPEL D'OFFRES/CONTRAT/LOT	SITUATION ACTUELLE
Lot n°1 : 1 dépôt, 1 centre de santé, 2 modules de 3 classes avec bureau, magasin et bloc latrines (Agbassa et Wari-Marou)	Travaux achevés – réception provisoire prononcée
Contrat n°90/MFE/MAEP/DNMP/SP du 07/04/06 (Adjudicataire : TRENTY COMPANY SARL)	
- Lot n°2 : 1 dépôt, 2 centres de santé, 4 modules de 3 classes avec bureau, magasin et bloc latrines (Manigri)	Tous les bâtiments sont au niveau du soubassement
- Lot n°3 : 1 dépôt, 3 centres de santé, 6 modules de 3 classes avec bureau, magasin et bloc latrines (Bantè)	Tous les bâtiments sont au niveau chaînage rampant
DAO N°566/MAEP/D-CAB/SGM/SA du 21 mars 2005 pour la réalisation de 17 forages positifs en trois (03) lots répartis comme suit :	
Contrat n°88/MFE/MAEP/DNMP/SP du 07/04/06 (Adjudicataire : PIVOT – BENIN)	
- Lot n°1 : 4 forages positifs équipés de pompes électriques aux sièges des antennes du PAMF	Travaux de réalisation de trois forages positifs achevés au niveau des antennes de Agbassa, Wari-Marou et Bantè. Foration toujours négative à Manigri
Contrat n°89/MFE/MAEP/DNMP/SP du 07/04/06 (Adjudicataire : CANAL EAU)	
- Lot n°2 : 6 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine (antennes d'Agbassa et de Manigri)	Travaux achevés – réception provisoire prononcée
Lot n°3 : 7 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine (Antenne de Bantè)	Travaux achevés – réception provisoire prononcée
DAO relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement des pistes (1^{ère} et 2^{ème} catégories) pour la traversée des forêts d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-	DAO lancé, mais dépouillement infructueux

APPEL D'OFFRES/CONTRAT/LOT	SITUATION ACTUELLE
Maro élaboré en deux (02) lots répartis comme suit :	<i>Réalisation des pistes reportée à une 2^{ème} phase du projet</i>
- Lot n°1 : Pistes Agbassa-Igbèrè (45,25 km) et Agbassa-Alafiarou (28)	--
- Lot n°2 : Pistes Kpakpaliki-Fleuve Ouémé (15,00 km), Loughba-frontière Togo (20,00 km), Banon-Grand Mont Kouffé (44,35 km) et Banon-Fleuve Adjiro (10,10 km)	--
DAO N°0560/MAEP/D-CAB/SGM/SA du 08 février 2006 relatif à la construction de quatre (04) mielleries élaboré en quatre (04) lots	Marchés attribués – signature en cours. Les maçonneries gros œuvres sont finies pour les mielleries de Manigri, Banigri et Djagbalo. Les travaux ont démarré sur le site de Idadjo.
DAO relatif à la construction de cinq tours et cinq miradors en deux (02) lots	Construction de tours et de miradors reportée à une 2^{ème} phase du projet sur recommandation BADEA

Résultat n° 2 : Les capacités d'intervention des villageois, du personnel, des collectivités locales et de l'Administration Forestière sont renforcées

- ❖ Evaluer les besoins en renforcement de capacités

Pour les besoins d'élaboration du plan de renforcement de capacités, les besoins en formation ont été évalués.

- ❖ Elaborer un plan de renforcement des capacités

Le plan de renforcement des capacités 2007 a été élaboré.

- ❖ Exécuter le plan de renforcement des capacités planifiées

Dans le cadre de l'exécution du plan de renforcement des capacités au cours de l'année, les formations assurées par le Projet sont résumées dans le tableau suivant. Le point détaillé des formations est contenu dans le document d'évaluation du plan de renforcement des capacités 2007.

Tableau 12 : Point des formations exécutées en au 31 décembre 2007

Cible/Type de formation	Thèmes de formation	Effectif
Formation en faveur des villageois	Formation des membres des bureaux des CVDD aux outils de planification et d'évaluation simplifiés et sur la gestion des contributions relatives à la mise en œuvre des PAP	342
	Formation des CVDD sur la gestion administrative et comptable simplifiée	336
	Formation des CEGRN sur les outils de planification d'évaluation simplifiées	24
Sous-total 1		702
Formation en faveur du personnel au Bénin	Formation sur les modes de prévention et de gestion des contentieux des marchés publics	15
	Formation sur l'harmonisation des outils de planification et de suivi évaluation des projets et programme du MEPN	03
	Formation des Chef Unités d'Aménagement (CUA) sur l'appropriation des PAP	07
Sous – total 2		25
Formation en faveur du personnel à l'étranger	Technique administrative et gestion électronique de documents et de données	01
	Approche participative, micro-réalisation et développement	01
Sous total 3		02
Total Général		729

- ❖ Mettre en place un système de suivi évaluation des plans de renforcement de capacités

L'évaluation de la mise en œuvre des PRC se fait trimestriellement et dans le cadre du suivi global du projet.

- ❖ **Mettre à disposition des structures de gestions les moyens financiers**

Il s'agit de veiller au paiement des premières tranches des frais d'exécution des travaux deux semaines après signatures des contrats. Tout au long de l'année les paiements des premières tranches ont été régulièrement effectués au bénéfice des prestataires.

Résultat N°3 : L'organisation des filières des produits forestiers rentables et les AGR sont appuyées

- ❖ Aider les populations à s'organiser en groupement (au moins quatre groupement d'exploitants forestiers)

Dans le cadre de cette activité, le projet a appuyé la constitution de trois groupements

d'exploitants forestiers.

- ❖ Appuyer les groupements à se structurer

En dehors de l'appui à la constitution de trois groupements d'exploitants forestiers, la formalisation des groupements n'a pu se faire.

- ❖ Donner un appui institutionnel aux structures de micro finance dans la zone

Afin de répondre aux besoins de gestion des crédits après projet, un projet de document de stratégie de gestion des micro-crédits a été élaboré.

- ❖ **Appuyer les AGR**

Les appuis apportés par le PAMF concernent la promotion de l'apiculture et du petit élevage (aulacodiculture), l'octroi des crédits aux femmes et la promotion de la filière Karité.

- Appuyer le développement de l'apiculture

L'appui au développement de l'apiculture s'est traduite au cours de cette année par :

- le suivi des apiculteurs installés ;
- la réception des équipements des mielleries d'un montant total de 346 736 000 FCFA ;
- le choix des sites de mielleries, l'établissement des actes de donation des sites de mielleries, (Djagballo pour l'antenne de Bantè, Banigri, Idadjo et Manigri pour l'antenne de Manigri)
- la remise de site aux entrepreneurs et le démarrage des travaux de construction des mielleries

Une récolte de 3 tonnes de miel a été effectuée par les apiculteurs appuyés. Il faut noter que la campagne 2006/2007 est particulièrement mauvaise. Le prolongement de l'harmattan a favorisé l'assèchement des fleurs donc des nectars et pollens au point où les colonies n'abeille n'ont pas pu faire des réserves substantielles de provision.

- Appuyer le développement du petit élevage

L'appui au développement du petit élevage s'est traduit par :

- Le suivi des éleveurs installés.
- L'évaluation de l'activité. Des résultats cette évaluation, il ressort que : (i) certains éleveurs ne maîtrisent pas encore la conduite de l'élevage, (ii) certains éleveurs ont abandonné l'activité des suites de la mort systématique de tout le cheptel, (iii) le projet n'a pas prévu d'aider à l'amélioration de capacités des aulacoderies pour contenir les animaux après trois générations, (iv) une aulacoderie centrale devra être mise en place pour centraliser les géniteurs rétrocedés mais aussi les animaux prêts pour la consommation afin d'éviter l'opacité du marché de la viande d'aulacode dans la zone d'intervention du PAMF. Le PAMF n'étant pas un projet d'AGR, la Direction du projet a suggéré d'intégrer les éleveurs accompagnés par le PAMF aux associations existantes afin de réfléchir sur la concrétisation d'une aulacoderie centrale.
- La réalisation d'un inter médiation pour le réapprovisionnement des cheptels décimés. L'intermédiation n'ayant pas eu un franc succès, le projet envisage

désormais comme solution à ce problème l'achat de géniteur, par les éleveurs ayant leur cheptel décimé. De même, le projet a démarré son appui à la commercialisation des aulacodes de consommation en appuyant la mise en relation des éleveurs et consommateurs. Cette expérience qui s'annonce concluante doit être poursuivie et généralisée.

- Appuyer les femmes commerçantes

Les Tout Petits Crédits Féminins ont été reconduits aux GFs crédibles et le recouvrement des traites échues fait au niveau des GF.

- Appuyer le développement de la filière bois-énergie

Dans le cadre de l'appui à la filière bois-énergie, les inventaires d'exploitation pour les parcelles à exploiter en 2007 et reportées en 2008 ont été faits. Les zones à exploiter ont été localisées et les cahiers de charge des exploitants ont été élaborés.

- Appuyer les autres AGR

Le projet a poursuivi son appui aux femmes pour la production du beurre de karité améliorée. Au total 31 tonnes de beurres ont été produites par les groupements de femmes appuyées par le projet. Par ailleurs, le projet a soutenu l'analyse du beurre par le service du conditionnement. Les résultats d'analyse dudit produit révèlent que le beurre est de 2^{ème} et 3^{ème} qualités selon les normes du marché international. Des contacts ont été pris pour l'écoulement du beurre

❖ Assister les acteurs dans la gestion des AGR

Des tournées régulières ont été faites par le Coordonnateur Activités Génératrices de Revenus et Gestion des Terroirs d'une part et d'autre part par le Chef du Service Finances et Comptabilité en vue d'appuyer les différents acteurs des AGR.

❖ Appuyer le suivi et le recouvrement du crédit

Des tournées régulières ont été faites par le Coordonnateur Activités Génératrices de Revenus et Gestion des Terroirs et le Service Finances et Comptabilité en vue de suivre le recouvrement des crédits.

Une stratégie de gestion des microcrédits après projet est élaborée et sera mise en œuvre.

❖ Appuyer les acteurs des filières miel et ses dérivés, plantes médicinales et noix d'anacarde, foin dans l'établissement de leur plan d'entreprise

Dans le cadre de cette activité le projet a appuyé la l'écoulement de la production de miel et la réhabilitation des plantations d'anacarde. Les filières dont les acteurs ont bénéficié d'appui au cours de l'année sont les suivantes :

- La filière anacarde par l'appui à la restauration des anciennes plantations domaniales d'Agoua et d'Agramarou ;
- La filière miel par la poursuite de l'appui aux apiculteurs (démarrage de la construction des mielleries) ;
- La filière karité par à la production, l'analyse et la commercialisation du beurre de

karité produite.

- ❖ Evaluer l'impact des AGR et des filières sur le bien être des acteurs et sur l'environnement

Dans le cadre de cette activité, une étude d'impact socio-économique du projet a été réalisée et le rapport provisoire est en cours de rédaction.

2. 4. 2 .3 COMPOSANTE C : Gestion du Projet

Le seul résultat attendu sous cette composante est : Une bonne gestion du Projet est assurée. Les activités qui sont planifiées sous ce résultat ont trait à la mise en place des moyens humains (personnel, consultants, prestataires de services) et matériels (équipements et infrastructures administratives), la mise en application du manuel de procédures administrative, comptable et financière, la planification et le suivi évaluation des activités du Projet, la communication, la capitalisation et la diffusion des acquis du Projet et l'organisation des missions de supervision nationale, internationale et des audits.

Mise en place des moyens humains et matériels (équipements et infrastructures)

- ❖ Organiser le recrutement du personnel

Le recrutement du personnel s'est fait suivant les besoins. Le personnel nécessaire à la mise en oeuvre des activités du Projet a été réajusté au fur et à mesure des besoins. Tous les postes vacants au 31 décembre 2006 ont été pourvus. Un Assistant de recherches, un Chef Comptable, un Comptable et un Aide Comptable, le Chef de la Cellule Technique d'Aménagement, 7 Chefs Unité d'Aménagement, et un Chef d'Antenne ont été recrutés. Il faut noter que le recrutement de ces Agents Permanents de l'Etat s'inscrit dans la dynamique de mise en oeuvre des PAP qui nécessite, à la fin de cette première phase, la mise en place de structures pérennes pour une effectivité de l'aménagement des massifs forestiers.

- ❖ Mettre à disposition les consultants nationaux et internationaux

La mise à disposition des consultants nationaux et internationaux a été assurée par l'Assistance Technique. Les missions de consultations mises en place sont :

Experts internationaux

- Mission de l'Expert International, Mme Fall SADIO, en étude d'impacts socio-économiques ;

Experts nationaux

- Mission de l'Expert National en faune, qui a appuyé la réalisation du suivi de la faune selon la méthode IKA pour l'année 2007 ;
- Mission de l'Expert national en étude d'impacts écologiques pour l'interprétation multi temporelles des images LANDSAT ;
- Mission de l'Expert national en étude d'impacts socio-économiques ;
- Mission de l'Expert national en planification stratégique et opérationnelle, formation opérationnelle, environnementale et suivi-évaluation des formations, M. Guy ADJOVI qui a assuré la modération des ateliers de suivi-évaluation et de planification.

Cependant il faut noter que compte tenu de la fin du contrat de l'AT en septembre 2008, les deux dernières missions ont été prises en charge par le projet.

- ❖ Identifier les ONG et les organisations de base prestataires de services.

Des pépiniéristes, des comités de reboisement des CVC ont été engagés pour la réalisation des actions programmées.

- ❖ Acquérir le matériel et les équipements nécessaires

Au cours de l'année, les appels d'offre relatifs aux petits outillages et matériels d'exploitation forestière et à l'acquisition de 10 motos et 5 ordinateurs ont été lancés. L'ouverture des plis a été réalisée. Mais l'appel d'offre relatif au 10 motos et 5 ordinateurs s'est révélé infructueux.

De même, les équipements radio réceptionnés ont été installés dans les véhicules du projet et sur toutes les antennes.

- ❖ Mettre en place à temps les infrastructures administratives

Il s'agissait de suivre les travaux de construction des infrastructures administratives. Cette tâche a été exécutée par le CSAF et l'Ingénieur Conseils et les résultats des suivis sont contenus dans des rapports séparés. Au total, huit missions de suivi et de contrôle des chantiers ouverts ont été organisées.

Mise en application du manuel de procédures administrative, comptable et financière

- ❖ Assurer la bonne gestion des ressources humaines

La mise en application des critères d'appréciation du personnel s'est poursuivie. Ainsi, Les notes d'appréciation ont été régulièrement attribuées au personnel conformément aux procédures retenues et les primes mensuelles accordées selon la grille en vigueur. La base de données de gestion du personnel est régulièrement mise à jour, le planning des congés élaboré et mis en œuvre, les cotisations sociales sont régulièrement versées à la fin de chaque trimestre. Ainsi, les cotisations sociales des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres ont déjà été versées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et les reçus de versement sont disponibles au Service Finances et Comptabilité du Projet. Enfin, des concertations périodiques, au total cinq, sont tenues au sein du personnel.

- ❖ Assurer la bonne gestion du matériel roulant et autres équipements

Par rapport au suivi et l'entretien des matériels roulants et autres équipements, les différents utilisateurs ont régulièrement produit les photocopies des carnets de bord et fiches d'entretien faisant l'état de l'utilisation des matériels roulants mis à leur disposition. Un rapport trimestriel sur l'entretien du matériel roulant est rédigé.

- ❖ Assurer la bonne gestion comptable et financière du Projet

Au niveau de cette activité, on peut noter que les documents comptables sont mis à jour et

disponibles au fur et à mesure de l'exécution du Projet. Les dépenses effectuées au cours de la période ont été enregistrées et les documents archivés. Par ailleurs, il est important de mentionner que les justificatifs et les appels de fonds sont régulièrement envoyés aux Bailleurs de fonds.

Planification/suivi-évaluation des activités du Projet

❖ Appliquer le système de suivi-évaluation du Projet

Dans le cadre de cette activité, les fiches de suivi-évaluation ont été régulièrement remplies (2 fois au cours d'un trimestre : à mi-parcours du trimestre et à la fin du trimestre). Ces fiches sont traitées et une synthèse de l'exécution des activités dans le tableau de suivi-évaluation est faite. Ce tableau sert de document de base pour les ateliers de suivi-évaluation et de planification périodiques.

Les rapports d'activités sont élaborés de façon périodique, édités et transmis aux différents partenaires. Au total, 4 rapports trimestriels et 1 rapport annuel sont élaborés.

Les tableaux de bord sont régulièrement mis à jour et permettent d'avoir une idée globale de l'évolution et du niveau d'exécution du plan annuel de travail et du plan opérationnel.

De même, une première version du rapport d'achèvement est déjà disponible et sera finalisé dès la réalisation de l'audit des comptes du projet pour le compte de l'exercice 2007.

❖ Organiser des réunions périodiques de planification des activités

Quatre ateliers trimestriels de planification et de suivi-évaluation des activités du Projet et 1 atelier d'évaluation annuel ont été organisés. Ces ateliers ont permis de faire l'évaluation des plans de travail trimestriels et annuel (2006) et d'intégrer les mesures correctives dans la planification des trimestres suivants.

Par ailleurs, l'opérationnalisation de la convention de collaboration avec l'Administration Forestière s'est poursuivie. Ainsi, les divers rapports des Chefs Postes Forestiers ont été envoyés à la Direction du Projet. Ces derniers ont été régulièrement associés aux activités de surveillance des massifs contre l'exploitation illicite et le braconnage.

❖ Assurer la bonne collaboration interne et externe

Dans le cadre de la bonne collaboration interne, deux types de réunions sont périodiquement tenus. Il s'agit des réunions mensuelles du Bureau de liaison et de celles de la CGP. Au total dix (10) réunions ont été organisées par la CGP et huit (08) par le bureau de liaison.

De même une tournée de suivi des activités du projet a été organisée au profit des membres de la CSEP.

Enfin une séance d'harmonisation des points de vue a été tenue sur le projet d'arrêté créant la CRDRN avec les maires, ce qui a permis de rendre disponible la nouvelle version de l'arrêté.

❖ Formaliser les comités de co-gestion des forêts

Dans le cadre de cette activité, il était prévu que chaque groupement ou coopérative dispose d'un règlement intérieur. Ce qui n'a pu être fait.

Communication, capitalisation et diffusion des acquis du Projet

❖ Organiser les émissions audiovisuelles

Au cours de l'année les émissions suivantes ont été réalisées et diffusées sur les antennes des radios de proximité de la zone du projet :

- une émission sur la note d'exploitation forestière pour l'année 2007 ;
- une émission sur le parcours par le bétail et l'occupation des champs dans les séries agroforestières ;
- une émission sur le recasement des occupants de la FC d'Agoua ;
- une émission sur les PAP ;

De même, un spot sur le beurre de karité et une émission nationale télévisées sur le zonage ont été réalisées.

❖ Capitaliser les acquis du Projet

Dans le cadre de cette activité, les fiches de capitalisation des acquis du Projet sont remplies et mises à la disposition de la Cellule Suivi-Evaluation au fur et à mesure. La base de données est mise à jour au fur et à mesure. De même, les cartes de localisations des réalisations du Projet sont mises à jour au fur et à mesure.

❖ **Faire connaître les acquis du Projet**

Dans le cadre de cette activité, des articles sur les réalisations du Projet ont été rédigés et publiés dans les quotidiens de la place. Environ 2 000 calendriers de l'année 2007 ont été confectionnés et diffusés pour contribuer à une meilleure visibilité des actions du Projet. Par ailleurs, un documentaire sur les acquis du projet a été réalisé. Enfin, un DVD de tous les documents et autres rapports produits au cours de l'exécution du projet est en cours de réalisation.

Par rapport à la création d'un site web du projet, il est prévu que ce site soit logé sur celui du MEPN. Les données concernant le PAMF (présentation succincte et DVD du SIG PAMF) ont été mises à la disposition du MEPN pour la création de la page web du projet. Mais, la page WEB du PAMF n'est pas encore créée.

❖ Elaborer le document de la phase II du PAMF

Le document de la seconde phase du Projet est élaboré et les requêtes officielles de financement sont adressées aux bailleurs.

Organisation des missions de supervisions nationales, internationales et des audits

❖ Organiser les audits (internes et externes) financiers et environnementaux

Dans le cadre de cette activité, le marché de l'audit comptable et financier exercice 2007 est

élaboré et l'audit prévu pour le mois d'avril 2008.

❖ **Organiser les missions de supervision (interne, nationale et externe)**

Dans le cadre de l'organisation des missions de supervision, on peut noter :

- Au moins deux missions de supervisions internes effectuées par la CGP par trimestre ;
- Une mission de supervision nationale effectuée par la CSEP ;
- Deux missions de supervision externe par la BAD

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Gouvernement du Bénin a rempli les conditions préalables à la mise en vigueur des Accords de prêts signés dans le cadre du financement du PAMF et le Projet a démarré ses activités sur le terrain en 2002. Au cours de l'année 2007, le Projet a enclenché le processus de mise en œuvre des PAP des massifs forestiers. Les prévisions en matière de plantation ont été atteintes. Plusieurs études relatives à la gestion durable des massifs ont été également conduites. De même, des actions d'accompagnement telles que la promotion de l'apiculture, de l'aulacodiculture, de la riziculture et l'octroi de Tout Petits Crédits aux Femmes ont été menées dans le but d'aider les populations riveraines des massifs à subvenir à leurs besoins tout en participant à l'aménagement des forêts. Les villageois, le personnel et l'Administration Forestière ont bénéficié de plusieurs sessions de renforcement de capacités. Les principales difficultés rencontrées par le Projet au cours de l'année sont relatives à :

- la non signature de l'arrêté consacrant la création de la CRDRN et la non installation dudit organe ;
- la non disponibilité des matériels d'exploitation forestière ;
- la non réalisation des plantations d'enrichissement et le non achèvement du recensement des zones de culture suite à la contestation de la mise en œuvre du plan de zonage par les populations riveraines de la FC d'Agoua ;
- la non réalisation des pistes, des mares et micro barrages ;
- la non disponibilité des rapports finaux relatifs à (i) l'étude biodiversité, (ii) étude d'impacts socio économiques (iii) étude chasse villageoise ;
- la non finalisation des travaux de construction des infrastructures administratives et sociocommunautaire ;
- La non disponibilité à 100 % de la contrepartie béninoise ;

L'exploitation anarchique du bois et de la faune sauvage dans les massifs surtout avec l'annonce de la fin imminente du projet.

En dépit de ces différents problèmes, la Cellule de Gestion du Projet a réalisé jusque là une performance opérationnelle globalement satisfaisante grâce à la qualification et au dynamisme de l'équipe, aux prestations de l'Assistance Technique et à l'appui apporté par les bailleurs de fonds. Pour consolider les acquis de cette phase du projet, les recommandations suivantes sont faites :

Au niveau de la Cellule de gestion du projet veillera à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le suivi des différents dossiers relatifs au démarrage effectif de la 2ème phase du projet.

Au niveau des partenaires nationaux

Il est souhaitable que les autorités nationales mettent tout en œuvre pour :

- l'installation et l'opérationnalisation de la Coordination Régionale pour le Développement des Ressources Naturelles Partagées (CRDRN) ;
- le renforcement de la surveillance par l'Administration Forestière au niveau des trois massifs afin de mieux valoriser les énormes moyens et efforts déployés ces cinq dernières années pour une gestion durable des massifs forestiers ;
- la résolution définitive du problème de contestation du zonage par les populations riveraines de la FC d'Agoua par le Gouvernement Béninois ;
- la mise à disposition de fonds conséquents par le Gouvernement Béninois en 2008, en attendant le financement de la deuxième phase, afin de faire face aux besoins de mise en œuvre des PAP et de réalisation d'un minimum d'activités essentielles ne serait ce qu'en termes : (1) d'entretien des plantations, (2) de la protection de ces plantations contre les feux de brousse, (3) de la poursuite du plan de surveillance des FC, (4) de poursuite des actions d'aménagement de la faune, (5) du suivi de la construction des infrastructures socio communautaires, etc. Cela permettrait la sauvegarde des acquis de la première phase.

Au niveau des bailleurs

- Il est souhaité que les bailleurs procèdent à l'évaluation de la première phase, à l'étude des dossiers de financement de la deuxième phase afin de l'évaluer pour assurer son financement.